

NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Cap sur une réduction de 15% de la consommation énergétique

P3



RÉAFFIRMATION DE LA SOUVERAINETÉ SAHRAOUIE

Le Parlement européen exclut l'espace aérien du Sahara occidental du Maroc

P3

BANQUE D'ALGÉRIE

**Les nouvelles règles de versement
de l'allocation touristique fixées**

P4

BACHELIERS 2026

**Ouverture aujourd'hui
des préinscriptions en ligne**

P3

BACHELIERS 2026

Ouverture aujourd'hui des préinscriptions en ligne

Les préinscriptions et l'orientation des nouveaux bacheliers (session 2026) débiteront aujourd'hui, exclusivement via la plateforme numérique dédiée à cet effet et se poursuivront jusqu'au 19 du mois en cours. Les bacheliers devront accéder au site des préinscriptions via le lien : <https://orientation-esi.dz> ou en scannant le code QR disponible sur le site, en utilisant le numéro d'inscription et le code secret du baccalauréat figurant sur le relevé de notes, pour consulter la liste des filières auxquelles ils sont éligibles, puis renseigner leur fiche de vœux par ordre de préférence parmi les choix autorisés.

Selon la circulaire ministérielle N01 relative à l'orientation et à l'inscription des bacheliers 2026 fixant les règles générales régissant cette opération, l'orientation des étudiants repose sur plusieurs critères essentiels, notamment la filière du baccalauréat, la moyenne pondérée ou la moyenne générale, selon le domaine ou la filière de formation, ainsi que les vœux du candidat, les capacités d'accueil des établissements d'enseignement supérieur et les circonscriptions géographiques.

Le système adopté permet au nouvel étudiant de s'inscrire à une formation en présentiel ou à distance, conformément à la réglementation en vigueur. Il lui offre également, sous réserve de remplir les conditions requises, la possibilité de suivre simultanément deux cursus de formation différents en vue de l'obtention d'un double diplôme, selon les offres de formation disponibles et le nombre de places pédagogiques.

Les fiches de vœux transmises via la plateforme feront l'objet d'un traitement informatisé basé sur les critères d'orientation adoptés, avant l'affichage des résultats sur le site internet. Les étudiants devront ensuite finaliser leur inscription en s'acquittant des droits d'inscription par voie électronique sur la plateforme "Progress". Si aucun des vœux formulés n'est satisfait, une deuxième phase de préinscriptions sera ouverte, permettant au candidat de remplir une nouvelle fiche de vœux selon les conditions fixées, avant de procéder à l'inscription définitive après paiement des droits via la carte Eddahabia sur la plateforme numérique.

Dans le cadre de la modernisation du système d'orientation universitaire, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a introduit une série de nouvelles mesures, dont le lancement d'une application dédiée au calcul de la moyenne pondérée et l'augmentation du nombre de choix possibles à 12, ainsi que l'intégration d'un modèle linguistique d'intelligence artificielle dans la plateforme numérique d'orientation pour répondre aux questions des étudiants 24h/24, tout en recourant aux techniques d'exploration de données pour améliorer la précision de l'orientation.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La filiale économique CRAPC Expertise fait son entrée en Bourse

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, accompagné du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a présidé, hier au siège de la Bourse d'Alger, la cérémonie d'introduction officielle de la filiale économique CRAPC Expertise (CRAPC) à la Bourse d'Alger. Il s'agit de la première filiale d'un centre national de recherche scientifique à accéder au marché financier. Selon une publication du ministre sur sa page Facebook, cet événement ne constitue pas seulement une opération financière réussie, mais représente également un tournant stratégique et historique dans le parcours de l'innovation universitaire et de l'économie nationale.

Le taux de souscription de cette opération a atteint 104,5 %, un indicateur fort qui reflète deux réalités majeures : d'une part, la grande confiance dont bénéficie le produit de la recherche scientifique algérienne auprès des acteurs économiques et des investisseurs de notre secteur ; d'autre part, le succès de l'approche adoptée par le ministère pour faire évoluer les universités et les centres de recherche d'un rôle exclusivement académique vers une contribution directe à la création de richesse et d'emplois.

Cette réalisation concrétise également les orientations du Président de la République visant à bâtir une économie de la connaissance forte et durable.

R.N

NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Cap sur une réduction de 15% de la consommation énergétique d'ici 2035

Le nouveau programme national de maîtrise de l'énergie, 2026-2035, aura pour objectifs de réduire d'au moins 15% la consommation énergétique à l'horizon 2035, d'intégrer jusqu'à 15 gigawatts de capacité renouvelable et aussi de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 14%.



L'Algérie est engagée de plain-pied dans l'efficacité énergétique. Elle ambitionne de réduire, d'ici 2035, sa consommation énergétique de pas moins de 15%. «Le nouveau programme national de maîtrise de l'énergie, 2026-2035, aura pour objectifs de réduire d'au moins 15% la consommation énergétique à l'horizon 2035, d'intégrer jusqu'à 15 gigawatts de capacité renouvelable et aussi de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 14% », a indiqué le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), Merouane Chabane, lors de son passage, hier, dans l'émission "L'invité du jour" de la Chaîne 3 de la Radio algérienne.

Toutefois, ces objectifs stratégiques nécessitent un plan opérationnel conséquent, poursuit M. Chabane en expliquant que dans le programme national d'énergie renouvelable, déjà mis en

œuvre, 3200 mégawatts sont en cours de mise en service, dont 400 mégawatts sont déjà opérationnels. Le DG de l'APRUE a parlé également de l'amélioration des équipements, déjà présents sur le marché, ou qui sont au niveau des sites industriels. Selon lui, il sera question de les remplacer à terme par des équipements et des process moins énergivores.

Revenant sur le nouvel épisode caniculaire qui touche actuellement le pays et les bons gestes à appliquer afin de rationaliser la consommation de l'électricité, le DG de l'APRUE a évoqué en premier les aspects liés à l'enveloppe du bâtiment et à l'application de la réglementation thermique. Par la suite, il a abordé les aspects liés à l'usage des équipements présents à l'intérieur de ce bâtiment, principalement le climatiseur. Tout en reconnaissant l'impossibilité de se passer de cet équipement, l'intervenant a indiqué qu'une utilisation optimale de cet appareil permet d'alléger la pression sur le réseau

électrique, mais aussi d'éviter également d'avoir une mauvaise surprise sur sa facture. « Je règle la température de consigne à 25 degrés, c'est suffisant, car quand il y a un écart de plus de 5 degrés par rapport à l'extérieur j'aurais le même confort que quand je le règle à 16 degrés. Sauf que je consomme 20-25% d'énergie en moins », a-t-il expliqué, avant d'ajouter : « durant l'été, le climatiseur va impacter la facture de 40% à 50%. C'est direct ».

M. Chabane préconise également d'aérer la maison la nuit pour évacuer toute la chaleur emmagasinée tout au long de la journée. A contrario, il faut fermer les stores ou les rideaux durant la journée pour éviter que les rayons du soleil ne pénètrent, pour chauffer encore plus. « Ces gestes-là nous permettent de réduire la consommation du climatiseur et de garder le même confort tout en réduisant la facture », a-t-il indiqué tout en insistant sur le fait d'acheter le bon climatiseur.

R.N

SANTÉ AU TRAVAIL 2026-2030

Le Plan national stratégique présenté

Le ministère de la Santé a organisé, hier à Alger, une rencontre consacrée à la présentation du Plan national stratégique de santé au travail pour la période 2026-2030, qui constitue le cadre de référence de la politique nationale en matière de protection de la santé des travailleurs. Selon les explications fournies à cette occasion, ce plan national vise à adapter le système national de santé au travail aux mutations que connaît le monde du travail, aux nouveaux risques professionnels ainsi qu'aux exigences du développement économique durable.

Le plan s'articule autour de cinq axes stratégiques : la modernisation du cadre juridique et le renforcement de la gouvernance, le développement des services de médecine du travail, le renforcement des ressources humaines et de la formation, l'amélioration des dispositifs de prévention, de dépistage et de surveillance des risques professionnels, ainsi que la mise en place d'un système national intégré d'information et de recherche

scientifique dans le domaine de la santé au travail.

Dans ce contexte, le ministre de la Santé, Mohamed-Seddik Aït-Messaoudane, dont le discours a été prononcé par le secrétaire général du ministère, Mohamed Talhi, a souligné que ce plan représente « une étape décisive dans la construction d'une nouvelle vision nationale faisant de la prévention un choix stratégique et de la santé du travail un pilier essentiel de la protection du capital humain et du soutien au développement économique et social ». Il a précisé que « l'État considère la protection de la santé des travailleurs comme un choix stratégique », affirmant que « l'investissement dans la santé humaine est l'investissement le plus durable et le plus rentable, car il constitue le fondement d'une économie forte, d'entreprises plus compétitives et d'une société plus saine et plus productive ». Il a également indiqué que ce plan est « le fruit d'un vaste travail participatif ayant associé différents secteurs, institutions nationales, experts ainsi

que les partenaires sociaux et économiques, sur la base de la conviction que la protection de la santé des travailleurs est une responsabilité collective et que la réussite des politiques de prévention exige une complémentarité des efforts et une convergence des visions ».

De son côté, la présidente de la Commission nationale des experts en médecine du travail au ministère, Nora Liani, a affirmé que la médecine du travail en Algérie repose sur « un cadre constitutionnel garantissant le droit à la santé au travail ainsi que sur un cadre juridique intégré, conforme aux conventions de l'Organisation internationale du Travail ratifiées par l'Algérie ». Elle a également souligné que « l'une des spécificités du modèle algérien réside dans l'intégration de la médecine du travail au sein du système national de santé, ainsi que dans l'existence d'une volonté politique ayant permis l'élaboration d'un plan national stratégique dans ce domaine ».

R.N

RÉAFFIRMATION DE LA SOUVERAINETÉ SAHRAOUIE

Le Parlement européen exclut l'espace aérien du Sahara occidental du Maroc

Le groupe sahraoui chargé des ressources naturelles et des questions juridiques connexes a estimé, dans un communiqué publié mardi, que le dernier vote du Parlement européen concernant l'accord aérien avec le Maroc, qui exclut le Sahara occidental, constitue une nouvelle victoire juridique et politique.

Le groupe a affirmé que l'exclusion officielle du Sahara occidental de la version actualisée de l'accord de transport aérien entre l'Union européenne et le Maroc représente une nouvelle reconnaissance, selon lui, claire et sans ambiguïté de la souveraineté sahraoui sur l'ensemble du territoire national. Le Parlement européen avait officiellement approuvé, le 8 juillet dernier, un protocole technique visant à adapter l'accord euro-méditerranéen relatif aux services aériens entre l'Union européenne et le Maroc, avec une large majorité de 625 voix. Cette décision confirme, selon le groupe sahraoui, que l'Union européenne ne reconnaît pas l'autorité ni la souveraineté du Maroc sur le territoire du Sahara occidental et son espace aérien. Le protocole actualisé revêt, selon la même source, une portée politique et juridique importante dans le cadre du processus de décolonisation de ce qui est présenté comme la dernière colonie d'Afrique. L'ambassadeur Abbi Béchiraya



Bachir, président du groupe, a déclaré : « En limitant strictement le champ d'application du traité aux frontières internationalement reconnues du Maroc, le Parlement européen a réaffirmé que le Sa-

hara occidental constitue un territoire distinct et séparé, sur lequel Rabat ne dispose d'aucune compétence juridique, administrative ou souveraine. »

R.N

Réunion du Gouvernement

La valorisation des saumures et l'avancement des projets miniers au menu

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mardi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen du projet de valorisation des saumures issues des stations de dessalement de l'eau de mer, ainsi qu'au suivi de l'état d'avancement des grands projets miniers stratégiques, a indiqué un communiqué des Services du Premier ministre. Le Gouvernement a entendu "une communication relative au projet de valorisation des saumures issues des stations de dessalement de l'eau de mer. Conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à

promouvoir l'économie circulaire, ce projet vise à réduire l'impact environnemental des rejets de saumure tout en valorisant cette ressource à travers la production de sels destinés à plusieurs usages industriels". Les travaux engagés avec les secteurs et organismes concernés "ont permis d'identifier une filière technologique de valorisation, ainsi que la mise en place d'une station pilote au niveau de la station de dessalement de Corso", note la même source. Dans le cadre du suivi continu des grands projets structurants, le Gouvernement a également entendu une communication sur l'état d'avancement des trois mégaprojets

miniers stratégiques, à savoir le projet de développement de la mine de fer de Gara Djebilet à Tindouf, le projet intégré des phosphates à Tébessa et le projet de développement de la mine de zinc-plomb de Tala Hamza/Oued Amizour à Béjaïa. A cette occasion, "les principales avancées enregistrées dans la mise en œuvre de ces projets ont été présentées, notamment en matière de réalisation des infrastructures et des installations industrielles, ainsi que les mesures entreprises pour assurer l'alimentation des sites en eau et en énergie", conclut le communiqué.

R.N

Affaire Ali Aoun

Des peines vont de l'acquittement à dix ans de prison ferme

La cour d'Alger a rendu, hier mardi, son verdict dans l'affaire impliquant l'ancien ministre de l'Industrie, Ali Aoun, son fils, ainsi que le directeur général de l'entreprise Fondal, S. Noureddine, le président-directeur général du complexe Sider El Hadjar, B. Karim, et plusieurs autres prévenus. Les peines prononcées vont de l'acquittement à dix ans de prison ferme. Selon le site Echorouk, le Conseil a confirmé les jugements rendus en première instance tout en les modifiant dans certains cas. La peine de l'ancien ministre de l'Industrie et de

la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a ainsi été réduite à trois ans de prison, dont deux ans ferme, assortis d'une amende d'un million de dinars algériens. Le Conseil a également condamné le prévenu A. Abdelnour, surnommé « Nono Manita », à dix ans de prison ferme et à une amende d'un million de dinars algériens. La même peine a été prononcée contre l'investisseur Sami Bougtaya. En revanche, la peine infligée au fils de l'ancien ministre, Mehdi Aoun, a été ramenée à quatre ans de prison ferme, accompagnés d'une amende

de 200 000 dinars algériens. Par ailleurs, la présidente de la chambre a condamné à trois ans de prison ferme et à une amende d'un million de dinars algériens S. Noureddine, directeur général de Fondal, ainsi que B. Karim, président-directeur général du complexe Sider El Hadjar. Enfin, Cherfaoui Mohamed, opérateur économique, et El Kouara Abdelhalim, président d'un club d'équitation, ont chacun été condamnés à cinq ans de prison ferme et à une amende d'un million de dinars algériens.

R.N

MDN

Démantèlement d'un groupe criminel lié au MAK

Un groupe criminel composé de six individus du mouvement terroriste "MAK", dont quatre éléments de nationalité marocaine résidant en Algérie illégalement, qui activaient dans la région de la wilaya de Tizi-Ouzou durant la période des législatives, dans l'objectif de perturber le bon déroulement de ces élections, a été démantelé par les services centraux de la sécurité de l'Armée, indique, lundi, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué "Dans le cadre des efforts continus sur le terrain, visant à garantir la sécurité et la quiétude des citoyens, et grâce à l'exploitation optimale des informations, les services centraux de la sécurité de l'Armée ont démantelé dans la wilaya de Tizi-Ouzou, en 1ère Région militaire, un groupe criminel composé de six (6) individus du mouvement terroriste +MAK+, dont quatre (4) éléments de nationalité marocaine résidant en Algérie illégalement, qui activaient dans la région durant la période des élections législatives et ce, dans l'objectif de perturber le bon déroulement des rendez-vous électoral et empêcher les citoyens d'y participer", précise la même source.

"Cette opération reflète le haut degré de vigilance dont font preuve les différents services de sécurité et leur aptitude à mettre en échec les plans criminels, notamment à travers l'arrestation de toutes les personnes impliquées dans ces groupes subversifs qui ciblent la sécurité et la stabilité du pays", conclut le communiqué.

ALGÉRIE-AFRIQUE

L'adoption de mécanismes d'achat groupé de médicaments abordée

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a examiné, à Alger, avec le Directeur général du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC), Jean Kaseya, les voies et moyens de renforcer la coopération dans le domaine du développement de l'industrie des médicaments et des vaccins en Afrique, en vue de consolider la sécurité sanitaire sur le continent.

La rencontre, tenue lundi, a porté sur les capacités dont dispose l'Algérie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, les progrès réalisés en matière de développement de la production locale de médicaments, ainsi que sur les perspectives de coopération dans les domaines du renforcement des capacités africaines de production de médicaments et de vaccins, de l'échange d'expertises, et du soutien aux initiatives visant à renforcer les dispositifs de santé publique, a indiqué un communiqué du ministère.

Les deux parties ont passé en revue les mécanismes de mise en œuvre des conclusions de la "Déclaration d'Alger", issue de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et les technologies de santé, accueillie par l'Algérie en novembre 2025, à travers le développement de pôles industriels régionaux, la promotion de la production locale et l'encouragement du transfert de technologies, afin de contribuer à la mise en place d'un dispositif africain intégré et durable de production pharmaceutique. Par ailleurs, les deux parties ont souligné l'importance de l'adoption de mécanismes d'achat groupé de médicaments et de vaccins en tant qu'outil à même de consolider le pouvoir de négociation des Etats africains, d'améliorer l'efficacité des chaînes d'approvisionnement, et d'élargir l'accès juste et équitable aux produits pharmaceutiques essentiels, de manière à soutenir la souveraineté sanitaire du continent africain, a conclu le communiqué.

R.N

RELIZANE

Un individu interpellé pour diffusion de fausses informations sur la pastèque

La brigade de lutte contre la cybercriminalité relevant du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Relizane a procédé à l'identification et à l'interpellation d'un individu soupçonné d'avoir diffusé, à grande échelle sur les réseaux sociaux, de fausses informations portant atteinte à l'économie nationale, à la sécurité alimentaire et aux produits agricoles nationaux. Selon les éléments préliminaires de l'enquête, le suspect aurait utilisé son compte personnel sur Facebook pour relayer des informations infondées susceptibles de semer l'inquiétude parmi les citoyens et de

nuire à l'image des produits agricoles locaux. Cette affaire intervient après la propagation, il y a près de deux semaines, d'une rumeur affirmant que la consommation de pastèque rouge, communément appelée « dallaa », aurait provoqué des cas d'intoxication. Ces allégations avaient rapidement été démenties par les autorités compétentes, les analyses réalisées par les services concernés ayant confirmé la conformité sanitaire du produit à travers plusieurs régions du pays. Dans un communiqué officiel, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Amé-

nagement du territoire a également démenti les informations circulant sur les réseaux sociaux concernant une prétendue dangerosité de la pastèque rouge. Le département ministériel a affirmé que les résultats des analyses de laboratoire réfutaient catégoriquement ces accusations. Le ministère a souligné que les publications diffusées en ligne ne reposaient sur aucun fondement scientifique et constituaient des informations erronées pouvant porter préjudice à l'économie nationale et à la sécurité alimentaire, notamment dans un contexte de relance

de plusieurs secteurs économiques, dont celui des produits agricoles locaux. Les autorités ont appelé les citoyens à faire preuve de vigilance face aux rumeurs diffusées sur les plateformes numériques. Elles ont rappelé que, en coordination avec les ministères du Commerce, de la Régulation du marché national, ainsi que de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, des opérations de contrôle sont menées quotidiennement afin de garantir la qualité des produits et de préserver la santé des consommateurs.

Ab.N

BAD

L'Afrique jouera un rôle clé dans le futur ordre économique

L'Afrique jouera un rôle clé dans le futur ordre économique mondial, a déclaré Kevin Chika Urama, économiste en chef et vice-président du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), dans une interview exclusive accordée récemment à l'Agence chinoise "Xinhua" en marge de la Conférence économique africaine 2026 à Abidjan. M. Urama a indiqué qu'à mesure que l'ordre économique mondial évoluait vers la multipolarité, l'Afrique, forte de ses abondantes ressources naturelles, de son potentiel démographique et de ses atouts en matière de développement, jouerait un rôle de plus en plus important dans la gouvernance économique mondiale. Selon lui, la multipolarité offre davantage de possibilités aux pays de participer à la gouvernance mondiale. "La manière dont je perçois l'évolution de l'ordre économique mondial est celle d'un monde plus pluriel, dans lequel d'avantage de pays sont à la table des discussions et où nous aurons des options plus inclusives et plus nombreuses pour que les pays puissent choisir leurs partenariats, leurs relations commerciales et d'autres formes de coopération", a-t-il déclaré.

Évoquant le rôle de l'Afrique dans ce processus, M. Urama a indiqué que la présence des économies émergentes et des pays en développement contribuait à la multipolarisation de l'ordre économique mondial. "C'est pourquoi (...) le Groupe de la Banque africaine de développement, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Bureau régional du PNUD pour l'Afrique et l'OCDE ont appelé les économistes et les acteurs mondiaux des politiques publiques à discuter de la manière dont l'Afrique doit s'engager afin de renforcer sa propre capacité d'action géopolitique dans cet ordre économique mondial en mutation", a-t-il dit.

M. Urama a indiqué que les vastes ressources foncières, minières et le potentiel énergétique de l'Afrique conféraient au continent une voix importante dans la construction de l'économie mondiale future. "L'Afrique abrite entre 60% et 65% des terres arables restantes dans le monde. Cela signifie que, quel que soit l'ordre économique mondial qui émergera, l'Afrique déterminera en grande partie l'avenir de la durabilité alimentaire, de la sécurité alimentaire et de la souveraineté alimentaire dans le monde", a-t-il déclaré. Il a ajouté que les importantes ressources naturelles de l'Afrique conféraient également au continent une valeur stratégique dans la transformation des industries mondiales. "L'Afrique possède plus de 30% des réserves mondiales de minerais. Ainsi, quelle que soit l'évolution de la question des minerais dans le nouvel ordre mondial, l'Afrique aura une voix importante grâce à ses dotations en ressources naturelles", a-t-il déclaré. "Si vous pensez aux énergies renouvelables, plus de 45%, ou précisément 48,5%, du potentiel technique mondial (...) se trouve sur ce continent. Si vous pensez aux minerais de terres rares, aux minerais verts, aux batteries lithium-ion, nous disposons d'importants gisements partout sur ce continent", a-t-il ajouté. M. Urama a en outre souligné que l'avantage démographique de l'Afrique constituerait un moteur important de son développement futur, mettant l'accent sur le fait qu'une personne sur quatre dans le monde sera africaine d'ici 2050. "La majorité de la population africaine, qui compte aujourd'hui environ 1,5 milliard d'habitants, devrait atteindre 2,5 milliards, voire 2,7 milliards dans les prochaines années entre 2030 et 2050, dont plus de 60% seront des jeunes", a-t-il précisé. "Contrairement aux populations vieillissantes que nous observons dans d'autres régions du monde, nous avons en Afrique une population jeune et en croissance. Ainsi, qu'il s'agisse du capital humain, du capital naturel ou du capital financier, l'Afrique a un rôle majeur à jouer dans ce nouvel ordre économique mondial", a-t-il conclu.

R.E

BANQUE D'ALGÉRIE

Les nouvelles règles de versement de l'allocation touristique fixées

Le droit de change pour voyage à l'étranger au profit des nationaux résidents est mis à la disposition du bénéficiaire au moyen d'une carte de paiement internationale ou d'une carte de paiement internationale dédiée au droit de change émise par les banques intermédiaires agréées conformément à la réglementation en vigueur.

La Banque d'Algérie a publié, lundi, une instruction fixant les modalités d'attribution du droit de change pour voyage à l'étranger, au profit des nationaux résidents, par carte bancaire. Cette instruction, n 07-2026, intervient en application de la décision prise par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, portant attribution, à titre provisoire, de l'allocation touristique par le biais d'une carte bancaire, et non plus en espèces, "compte tenu des dépassements graves ayant entraîné une hémorragie de devises, sans que les personnes concernées ne bénéficient de cette allocation".

Selon cette instruction, "le droit de change pour voyage à l'étranger au profit des nationaux résidents est mis à la disposition du bénéficiaire au moyen d'une carte de paiement internationale ou d'une carte de paiement internationale dédiée au droit de change émise par les banques intermédiaires agréées conformément à la réglementation en vigueur".

Le montant de cette allocation est fixé à 750 euros ou son équivalent dans une autre devise librement convertible, pour les personnes âgées de 19 ans et plus, et à 300 euros ou son équivalent dans une autre devise librement convertible, pour les personnes âgées de plus de 12 ans et de moins de 19 ans, dans la limite de deux enfants par famille, a précisé l'instruction, qui a souligné que le droit de change est accordé "une fois au titre de chaque année civile".

La carte de paiement internationale ou dédiée servant à la mobilisation du droit de change pour



voyage à l'étranger est émise "à titre strictement nominatif" par la banque intermédiaire agréée, selon l'instruction précisant qu'"elle ne peut être utilisée que par son titulaire et ne peut faire l'objet d'une cession, mise à disposition ou utilisation par un tiers".

Le demandeur du droit de change au moyen d'une carte de paiement internationale ou dédiée est tenu d'introduire, auprès d'une banque intermédiaire agréée, une demande de délivrance de cette carte "suffisamment à l'avance" en prévision de son voyage à l'étranger, ajoute la Banque d'Algérie dans son instruction qui fixe la durée de validité de la carte émise de "trois ans au minimum".

Le droit de change accordé au titre des voyages à l'étranger, porté sur une carte de paiement internationale ou dédiée, "ne

peut être utilisé que pour des opérations effectuées à l'étranger se rapportant au motif pour lequel il a été attribué", souligne la banque centrale.

L'émission de la carte de paiement internationale ou dédiée servant de support à l'octroi du droit de change doit être adossée au compte devises ouvert par le bénéficiaire auprès de la banque intermédiaire agréée, selon la même source ajoutant que l'octroi de ce droit de change est subordonné à la détention d'un compte bancaire en monnaie nationale.

Les banques intermédiaires agréées doivent procéder à l'émission et à la remise de la carte au profit de leurs clients "indépendamment de l'introduction de la demande de bénéfice du droit de change pour voyage à l'étranger, laquelle peut intervenir à une date ultérieure", est-il

indiqué dans le même texte. Par ailleurs, les banques sont tenues, dans le cadre de l'attribution du droit de change pour voyage à l'étranger au moyen d'une carte de paiement internationale ou dédiée, d'inscrire sur le passeport du bénéficiaire le montant attribué, la devise correspondante et la date de l'opération, outre la déclaration sur la plateforme de la Banque d'Algérie dédiée au droit de change. Elles doivent également mettre en place des dispositifs d'assistance dédiés aux porteurs, comprenant notamment des centres d'appels et des canaux d'interaction digitaux, accessibles depuis l'étranger et disponibles 24h/24 et 7j/7, afin de traiter en temps quasi-réel, les incidents et requêtes susceptibles de survenir lors de l'utilisation des cartes à l'étranger, selon la même source.

R.E

AGRICULTURE

Une délégation de la province chinoise de Henan chez Oualid

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a reçu, lundi, une délégation de haut niveau de la province de Henan (République populaire de Chine), conduite par le vice-gouverneur de la province de Henan, Mme Zhang Min, avec laquelle il a examiné les voies de renforcement de la coopération dans le secteur, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur de Chine en Algérie, les deux parties "ont salué les relations historiques privilégiées unissant les deux pays ainsi que la volonté politique commune de consolider le partena-

riat et la coopération bilatérale, dans les domaines économique et commercial, en particulier l'agriculture et les industries agroalimentaires", précise le communiqué.

A cette occasion, les deux parties ont passé en revue les opportunités de coopération et de partenariat ainsi que les moyens de les concrétiser à court et moyen termes, à travers le renforcement des échanges commerciaux. Dans ce contexte, Mme Zhang Min a exprimé l'intérêt de la province de Henan pour l'importation de produits algériens reconnus pour leur haute qualité, afin de répondre aux besoins du marché chinois et des marchés voisins, notamment à la faveur des

exonérations tarifaires accordées par la Chine aux pays africains.

Les deux parties ont également évoqué les perspectives de coopération dans les domaines des technologies agricoles, de l'agriculture intelligente, de l'importation et de la fabrication de matériels agricoles, de la réalisation d'infrastructures de stockage des céréales, ainsi que du développement des industries agroalimentaires, selon la même source. A cette occasion, les opérateurs économiques algériens ont été invités à participer au Salon international de l'agriculture, du matériel agricole et de l'industrie agroalimentaire, qui se tiendra en octobre prochain dans la province

de Henan. Cet événement constituera une opportunité pour faire connaître les produits algériens, échanger les expertises et les expériences, et établir des partenariats entre les opérateurs économiques dans les domaines liés au secteur agricole. Par ailleurs, un projet de convention a été proposé entre l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRA) et une université de la province de Henan, dans le but de développer le partenariat en matière de recherche agronomique, notamment en ce qui concerne la production de semences améliorées et résistantes, selon le communiqué du ministère.

R.E



MÉDÉA

Programme d'aménagement et d'ouverture de 300 km de pistes forestières



Un programme d'aménagement et d'ouverture de pistes forestières s'étendant sur 300 km à l'intérieur des massifs forestiers et des zones rurales de la wilaya de Médéa a été lancé à travers plusieurs communes, a-t-on appris, lundi, auprès de la Conservation locale des forêts.

Scindé en trois lots distincts, ce programme porte sur l'aménagement d'une première tranche de 100 km de chemins forestiers répartis dans 21 communes. Les travaux de réalisation ont été entamés en juin dernier, a indiqué le chef du

service de la mise en valeur du patrimoine forestier, Hamza Skender. Une deuxième tranche, d'une même consistance, soit 100 km, concerne l'aménagement de chemins ruraux dans 28 communes, afin de revitaliser les zones rurales ciblées, de faciliter l'accès aux parcelles agricoles situées à proximité des massifs forestiers et de favoriser l'activité agricole de proximité, a-t-il ajouté.

Le même responsable a fait part, aussi, d'une troisième tranche de 100 km également, réservée à l'ouverture de che-

mins forestiers au niveau de 22 communes, précisant que les procédures d'affectation du projet sont en phase de finalisation. Outre le désenclavement des villages et hameaux situés en plein cœur des massifs forestiers, du nord-est, de l'est et du sud-ouest de la wilaya, la réalisation de ces chemins forestiers aura un impact certain sur les opérations de lutte contre les incendies, en facilitant le déplacement des unités d'intervention, et constituera aussi des barrières naturelles pour stopper l'avancée des flammes en cas de départ de feu, a-t-il souligné.

CONSTANTINE

1647 jeunes concernés par la seconde phase du programme national de formation "Sanaa"

Au total, 1647 jeunes, âgés entre 15 et 27 ans, sont concernés dans la wilaya de Constantine, par la seconde phase du programme national de formation "Sanaa", qui a été lancée le début de cette semaine, a-t-on appris lundi auprès du directeur de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP), Abdelkrim Driss. Les bénéficiaires de cette nouvelle phase sont répartis sur 14 centres et instituts nationaux de formation relevant de diverses communes de la wilaya, a précisé à l'APS le même responsable, notant que 85% des cours programmés concernent la formation pratique liée à cinq (5) spécialités : peinture, électricité du bâtiment, Placoplatre (BA13), plomberie et Froid. Des équipes de formateurs qualifiés, des équipements pédagogiques et des moyens de protection nécessaires, ont été mobilisés pour garantir le succès de cette opération lancée le 12 juillet et qui se poursuivra jusqu'au 30 du même mois, a souligné le même source. Cette initiative, a affirmé le représentant local de ce secteur, s'inscrit dans le cadre des directives prises par le ministère de tutelle visant à renforcer la formation artisanale et professionnelle et à doter les bénéficiaires de compétences professionnelles adaptées aux besoins du marché du travail. Il est à rappeler que 1630 jeunes ont bénéficié des avantages de la première étape de ce programme de formation, ayant été organisée entre le 15 juin et 5 juillet précédents.

EL-KENNAH NOUCHFI (JIJEL)

4 milliards de dinars pour la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées

Une enveloppe financière de 4 milliards de dinars a été allouée à un projet de construction d'une station d'épuration des eaux usées (STEP) dans la commune d'El-Kennar Nouchfi (Jijel), ont indiqué, lundi, les services de la wilaya. La même source a précisé que cet investissement public destiné à financer la première tranche de cette STEP permettra de "renforcer les infrastructures relatives à l'assainissement dans la zone Est de la wilaya et de protéger l'environnement tout en améliorant le cadre de vie des citoyens". La future station d'épuration d'El-Kennar Nouchfi, qui "fait partie des projets de développement structurants parmi les plus importants de la wilaya", vise à collecter et à traiter les eaux usées de 5 communes, à savoir El-Kennar Nouchfi, Chekfa, Taher, Oudjana et Emir-Abdelkader. Les services de la wilaya ont également souligné que ce projet "important" vise à "améliorer l'assainissement au profit de quelque 250.000 habitants, à réduire la pollution de l'environnement, à préserver les ressources en eau et à soutenir le développement durable". La même source a ajouté que la direction de l'hydraulique de la wilaya s'attèle à l'élaboration d'une étude de faisabilité technique afin d'étendre le projet, à l'avenir, de sorte à inclure plusieurs communes côtières, ce qui renforcerait l'efficacité de cet investissement public et garantirait un bénéfice au plus grand nombre possible de citoyens, tout en répondant aux exigences du développement local et de la préservation de l'environnement côtier.

OUM EL BOUAGHI

Remise, en juillet, de 40 actes de concession agricole

Pas moins de 40 actes de concession agricole ont été délivrés au cours du mois de juillet 2026 dans la wilaya d'Oum El Bouaghi dans le cadre de l'assainissement du foncier agricole, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur de wilaya de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Khaled Mechiane.

Le même responsable a précisé que les actes de concession délivrés dans le cadre de l'application de la circulaire ministérielle conjointe n° 2 du 1er juin 2025 encadrant l'assainissement et la régularisation du foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat ont bénéficié à des agriculteurs activant dans 22 communes de la wilaya. M. Mechiane a ajouté que les actes remis à leurs bénéficiaires concernent des terres agricoles du domaine privé de l'Etat exploitées sans titre légal ni litige, la conversion du droit de jouissance perpétuelle en droit de concession et le transfert du droit de concession aux héritiers et aux ayants droit.

Le même responsable a ajouté que les titulaires d'actes de concession ouvrent droit à de nombreux avantages, tels que les différents programmes de soutien agricole offerts par l'Etat, l'obtention d'autorisation de forage de puits et la possibilité d'obtenir des prêts bancaires.

BLIDA

Renforcement du système de production d'eau potable avec de nouvelles infrastructures

Le système de production d'eau potable de la wilaya de Blida a été renforcé avec de nouvelles infrastructures, contribuant à l'augmentation des capacités de production et à l'amélioration de l'alimentation de la population, a-t-on appris lundi auprès de la Direction des ressources en eau et de l'hydraulique.

Selon le directeur du secteur, Abdelkrim Allouche, il s'agit de plusieurs nouvelles infrastructures de production et de stockage, réparties dans plusieurs communes de la wilaya, notamment dans sa partie-Est, qui ont permis d'accroître les capacités de production en eau.

Le responsable a cité notamment la mise en service de cinq nouveaux forages dans les communes de Lar-

baâ et de Beni Tamou, pour une capacité de production globale avoisinant les 2.500 m³/jour, alors que cinq autres forages devaient être mis en service prochainement. Par ailleurs, deux réservoirs d'eau d'une capacité de 1.000 m³ et 500 m³ ont été mis en service dans la commune de Soumaâ, ainsi qu'un autre réservoir de 2.000 m³ dans la commune de Bougara, selon la même source. Dans le cadre des mesures visant à assurer une distribution régulière de l'eau potable à partir de sources d'approvisionnement non conventionnelles, le même responsable a indiqué que le projet de transfert de près de 45.000 m³ d'eau dessalée à partir de la station de dessalement d'eau de mer (SDEM) "Fouka 2" (Tispasa) est entré en phase d'essais. Ce

projet profitera à cinq communes de la partie-Est de la wilaya, soit Mef-tah (à l'extrême Est), Larbaâ, Ouled Slama, Bougara et la commune montagneuse de Djebabra.

A Mef-tah, la station de pompage N3, d'une capacité de production de 15.000 m³/jour, a été partiellement mise en service. Elle est destinée à alimenter en eau les deux pôles urbains de Haouch Errih et Safsaf, ainsi que la commune de Djebabra. Par ailleurs, le réseau de distribution des communes de Mouzaïa et de Bouinan a bénéficié de travaux de réhabilitation, dans le cadre des efforts visant à réduire les fuites d'eau et à préserver la qualité de l'eau distribuée, selon le directeur du secteur.



SIDI BEL ABBÈS

Début des travaux de la rencontre nationale des jeunes porteurs d'idées et de projets

Les travaux de la rencontre nationale des jeunes porteurs d'idées et de projets ont débuté lundi à Sidi Bel-Abbes, en présence de participants d'une trentaine de wilayas, ainsi que des organismes de soutien, d'accompagnement et de promotion de l'entrepreneuriat.

Organisée sous le slogan "L'Algérie consomme local", cette manifestation nationale a pour objectif de promouvoir l'esprit entrepreneurial auprès des jeunes et de contribuer à la transformation de leurs idées innovantes en projets économiques concrets. La cérémonie d'ouverture, organisée au niveau de l'Ecole régionale de football, a été présidée par le wali de Sidi Bel-Abbes, Kamel Hadji, en présence de la représentante du ministère de la Jeunesse, Kheira Aoufi.

Intervenant à cette occasion, Mme Aoufi a souligné que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à renforcer les connaissances des jeunes porteurs de projets et à les informer sur les différents mécanismes de financement, d'accompagnement et d'appui mis en place par les dispositifs publics. Elle a également relevé que cet événement vise à réduire le déficit d'information constaté chez certains jeunes, notamment en ce qui concerne les procédures et les conditions d'accès aux programmes d'aide destinés à accompagner la concrétisation de leurs innovations.

De son côté, le président de la commission de l'information de cette rencontre nationale, Omar Oussama, a indiqué que ce rendez-vous, qui réunit plus de 70 jeunes porteurs de projets, intervient en application des orientations de la tutelle visant à encourager l'investissement et à valoriser les initiatives de la jeunesse algérienne.

S'étalant sur quatre jours, le programme prévoit plusieurs activités, notamment des expositions, des ateliers de formation spécialisés ainsi que des concours destinés à sélectionner les meilleurs projets et les idées les plus innovantes. Des prix d'encouragement seront attribués aux lauréats.

L'événement a également été marqué par l'organisation d'un salon mettant en valeur les créations et projets des participants venus des différentes régions du pays. A cette occasion, le wali de Sidi Bel-Abbes et la délégation qui l'accompagnait ont visité les différents stands afin de découvrir les initiatives présentées et d'échanger avec les jeunes exposants.

Dans des déclarations recueillies par l'APS auprès des participants, plusieurs jeunes porteurs de projets ont exprimé leur satisfaction quant à l'organisation de cette rencontre. Un participant spécialisé dans les nouvelles technologies a estimé que cet événement représente "une opportunité précieuse pour rencontrer des experts en entrepreneuriat et obtenir des informations directes sur les mécanismes de financement qui paraissent auparavant difficiles d'accès". Pour sa part, une participante de la wilaya de Tlemcen, activant dans le domaine des industries manufacturières, a mis en avant l'importance des ateliers de formation programmés, affirmant que "l'échange d'expériences avec des jeunes issus de différentes wilayas ouvre de nouvelles perspectives pour le développement et la commercialisation des idées, tout en démontrant la capacité de la jeunesse algérienne à innover et à relever les défis économiques actuels".

En marge de cette rencontre nationale, l'annonce a été faite concernant la signature d'un accord de partenariat stratégique entre la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) et le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ).

Cet accord vise à renforcer la coordination entre les différents acteurs chargés de l'accompagnement des jeunes, à faciliter la concrétisation de leurs projets et à contribuer au développement de l'économie nationale.

BOUIRA

La zone industrielle d'Oued El Bardi raccordée au réseau électrique

La zone industrielle d'Oued El Bardi, à 7 kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya de Bouira, a été raccordée au réseau électrique, après la mise en service d'un poste électrique principal de 220/60/30 kV d'une capacité de 3x40 MVA, selon la direction de distribution de l'électricité et du gaz. Dotée de 16 départs électriques de 30 kV, cette infrastructure permettra d'accompagner le développement industriel de la région, où d'importants projets ont été lancés et où des dizaines d'autres sont déjà opérationnels, a indiqué à l'APS le directeur de distribution de l'électricité et du gaz, Kadri Abdelouahab M. Kadri a également fait savoir qu'un poste électrique de 40 MVA équipé de quatre départs électriques de 30 kV avait été installé il y a environ trois jours, de manière anticipative, afin de renforcer ce poste électrique principal de 220/60/30 kV d'une capacité de 3x40 MVA, qui alimente cette zone industrielle. Réalisée pour plus de 274 millions de dinars, l'opération de raccordement de la zone industrielle d'Oued El Bardi, vise à accompagner le secteur de l'industrie dans la réalisation des différents projets lancés à Bouira, dont notamment de grandes unités pharmaceutiques, comme "Mag Pharm", "Biopharm", déjà opérationnelles depuis plus de deux ans.

Dans le cadre de la stratégie nationale visant à booster le secteur industriel, les zones d'activités, notamment celle de Draa Aïcha (commune de Bir Ghbalou), ont également été raccordées aux réseaux d'électricité et de gaz. Le projet a nécessité la création d'un départ électrique de 30 kV à partir du poste de Bir Ghbalou, ainsi que la réalisation d'un réseau de distribution de gaz accompagné d'un poste de détente d'une capacité de 2 500 Nm³/h, selon la direction de distribution.

GUIRET-MOUSSA (EL-MENIAA)

Inauguration d'un centre de proximité de stockage de céréales



Un centre de proximité de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux, a été réceptionné et mis en service, lundi, dans la zone de Gouiret-Moussa (90 km Nord d'El-Meniaa), dans le cadre du renforcement des capacités de stockage des récoltes et de l'accompagnement de la dynamique que connaît le secteur de l'agriculture, notamment les cultures stratégiques, dans la wilaya d'El-Meniaa.

Le centre en question fournira des espaces de stockage de proximité aux agriculteurs, ce qui permettra de préserver les récoltes et d'améliorer les

conditions de leur collecte et de leur commercialisation, surtout avec la hausse continue de la production céréalière de la wilaya, ces dernières années.

S'exprimant en marge de la cérémonie inaugurale, le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a indiqué que la nouvelle structure renforcera les capacités de la wilaya en matière de stockage de céréales, dans une dynamique suivant la hausse continue de la production agricole de la wilaya, notamment dans les céréales et les cultures stratégiques.

Il a salué, à cet égard, les efforts des pouvoirs publics visant à mettre en

place les infrastructures nécessaires pour l'accompagnement des agriculteurs et le renforcement de la sécurité alimentaire.

La réalisation de ce centre s'inscrit dans le cadre d'une série de projets similaires approuvés par les pouvoirs publics dans différentes wilayas du pays, visant à mettre en place des centres de proximité de stockage de céréales, afin de renforcer la sécurité alimentaire nationale et d'accroître les capacités d'accueil et de stockage des récoltes, conformément à la stratégie nationale visant à développer la céréaliculture et atteindre l'autosuffisance.

Illizi :Trois projets innovants labellisés par l'incubateur des affaires

Une enveloppe financière de l'ordre de 6,5 millions de dinars a été consacrée à l'acquisition d'équipements et de matériels destinés aux personnes aux besoins spécifiques dans la wilaya de Tissemsilt au titre de la période 2025-2026, a indiqué, lundi, le représentant de la Direction de l'administration locale de la wilaya, Ayoub Nachit.

S'exprimant lors des travaux de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le responsable a précisé que cette enveloppe, inscrite au budget d'équipement de la wilaya, permettra l'acquisition d'équipements et de matériels au profit de plus de 100 personnes à besoins spécifiques, dans le cadre de l'amélioration de leur prise en charge et du renforcement de leur inclusion. Il a ajouté que la wilaya compte 8.754 titulaires de la carte d'invalidité.

Le même responsable a également annoncé l'affectation d'une enveloppe de plus de 20 millions de dinars pour l'acquisition d'équipements médicaux et de mobilier de bureau au profit des établissements relevant de la Direction de l'action sociale. Cette opération vise à améliorer les conditions de prise en charge des bénéficiaires des services de ces structures, notamment les personnes aux besoins spécifiques.

Dans le même contexte, il a indiqué qu'une enveloppe de 50 millions de dinars, inscrite au chapitre des dépenses d'équipement du budget de la wilaya, a été allouée à l'acquisition d'équipements médicaux indispensables destinés à plusieurs établissements de santé répartis à travers les différentes communes de la wilaya. Cette dotation contribuera à améliorer la prise en charge des patients et à hausser la qualité des prestations de santé qui leur sont offertes.

Les travaux de cette session, présidée par le président de l'Assemblée populaire de wilaya, Khalel Boucif, en présence du secrétaire général de la wilaya, Abdelhamid Hebbaz, représentant le wali de Tissemsilt, ainsi que des membres de l'exécutif de wilaya, ont été marqués par l'adoption du budget supplémentaire de la wilaya pour l'exercice 2026, couvrant les dépenses de fonctionnement, d'équipement et d'investissement. La session a également été marquée par une cérémonie de distinction en l'honneur de plusieurs anciens présidents de l'Assemblée populaire de wilaya, ainsi que d'anciens présidents d'Assemblées populaires communales.

MERCATO

L'OM pense à Sarr

Selon les informations de Foot Mercato, l'OM s'intéresse à Malang Sarr. Le défenseur de 27 ans est actuellement libre depuis son départ du RC Lens cet été. La Real Sociedad aurait aussi des vues sur l'ancien Niçois, auteur d'une saison 2025-2026 très accomplie avec le RC Lens.

Arsenal veut aussi Alvarez

Alors que le FC Barcelone a annoncé qu'il souhaitait recruter Julian Alvarez cet été, d'autres clubs sont aussi sur le coup. Parmi eux, on retrouve notamment Arsenal. Comme l'annonce le média anglais The Independent, les Gunners pourraient prochainement passer à l'action. De son côté, l'attaquant international argentin, passé par Manchester City entre 2022 et 2024, ne fermerait pas la porte à un retour en Premier League même si sa priorité serait de rester en Liga.

Manzambi finalement vers

Aston Villa

Comme l'annoncent The Athletic et Sky Sports, Johan Manzambi, milieu international suisse qui a été l'une des révélations de la Coupe du monde 2026, va finalement se diriger vers Aston Villa alors que Newcastle United semblait tenir la corde. Les Villans viennent en effet de conclure un accord avec Fribourg pour un transfert de quelque 70 millions d'euros. La visite médicale du joueur de 20 ans devrait avoir lieu dans les prochaines heures avec le staff d'Aston Villa.

Traoré au Genoa, c'est presque fait

D'après Foot Mercato, le prêt avec option d'achat (8 millions d'euros) d'Hamed Junior Traoré au Genoa est en très bonne voie. Le club italien a scellé les termes de l'accord et le joueur marseillais est attendu très prochainement pour passer sa visite médicale avec son futur club.

Santos est mancunien

Manchester United vient d'officialiser l'arrivée d'Andrey Santos en provenance de Chelsea. L'ancien milieu de terrain strasbourgeois débarque contre un chèque d'environ 56 millions d'euros.

... et bientôt Tielemans ?

Auteur d'un joli Mondial 2026, Youri Tielemans a visiblement conquis les recruteurs de Manchester United. À en croire l'insider Fabrizio Romano et The Athletic, les Red Devils ont activé la clause de libération de 41 millions d'euros du Belge. Après l'échec du deal avec Ederson, les mancuniens ont bien rebondi en récupérant Andrey Santos... et maintenant Youri Tielemans.

Digne va revenir au PSG

Il y a 10 ans jour pour jour, Lucas Digne quittait le PSG pour le FC Barcelone. Aujourd'hui, le latéral français est plus proche que jamais d'un retour. Selon Fabrizio Romano, un accord aurait été trouvé entre le joueur et le club. Paris aurait informé Aston Villa que la clause de libération du joueur, estimée à moins de 10 millions d'euros, sera levée juste après la Coupe du monde.

Khalaili à l'Inter, transfert annulé

Si tout semblait réglé pour voir Anan Khalaili remplacer Denzel Dumfries à l'Inter, le transfert vient d'avorter. Les tests médicaux n'ont pas été concluants d'après le staff italien. Le joueur va retourner en Belgique avec l'Union Saint-Gilloise pour l'instant.

Saint-Maximin signe en MLS

Allan Saint-Maximin s'est engagé avec Charlotte. L'ailier français était libre de tout contrat depuis la fin de son aventure avec le RC Lens. Il a signé pour trois ans.

Hazard est lensois

Le RC Lens a officialisé l'arrivée de Thorgan Hazard en provenance d'Anderlecht. Auteur de 12 buts et 8 passes décisives en 17 matchs de championnat, le Belge fait son retour dans son club formateur 14 ans après.

Source : Eurosport

APRÈS L'ÉLIMINATION AU MONDIAL
Le football sénégalais dans la tourmente

Le bilan de la Coupe du monde 2026 continue de provoquer des remous au sein du football sénégalais. Lors d'une conférence de presse organisée à Dakar, le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF), Abdoulaye Fall, a livré une analyse sans concession de la campagne des Lions de la Teranga. Outre l'élimination prématurée de la sélection, le dirigeant a surpris en remettant publiquement en cause les compétences du médecin de l'équipe nationale, le Dr Fédior, en poste depuis une dizaine d'années.

Selon Abdoulaye Fall, le praticien « n'avait pas le profil académique » requis pour assurer le suivi médical des internationaux sénégalais. Il a expliqué avoir découvert tardivement que le Dr Fédior était « gynécologue de formation », estimant que cette spécialité ne répondait pas aux exigences de la médecine du sport de haut niveau. Le président de la FSF a également indiqué que plusieurs joueurs ne faisaient pas totalement confiance au médecin, ce qui aurait conduit la Fédération à rechercher une expertise jugée plus adaptée. « La santé passe avant tout », a-t-il insisté.

Ces déclarations ont toutefois suscité des

réactions. Le média sénégalais Senenews a rappelé qu'en dépit de sa formation initiale en gynécologie, le Dr Fédior exerce depuis plusieurs décennies dans le domaine de la médecine du sport. Dans un entretien accordé en 2018, il expliquait avoir choisi cette orientation dès sa quatrième année d'études de médecine, en raison de sa passion pour le sport de compétition. Depuis 1986, il affirme avoir accompagné plusieurs clubs sénégalais ainsi que les différentes sélections nationales.

Au-delà de la question du staff médical, Abdoulaye Fall a également décrit un climat particulièrement tendu au sein de la sélection durant le Mondial. Selon lui, une profonde « rupture de confiance » s'est installée entre la Fédération et le sélectionneur Pape Thiaw, nommé à la tête des Lions fin 2024.

Le président de la FSF a révélé que les discussions autour du nouveau contrat du technicien avaient fortement perturbé la préparation de l'équipe. Pape Thiaw aurait réclamé une augmentation de son salaire mensuel, souhaitant passer d'environ 20 millions de FCFA à 50 millions, avant qu'un compromis à 30 millions de FCFA ne soit trouvé en pleine compétition. Les

négociations portaient également sur plusieurs primes, notamment une prime à la signature.

Selon Abdoulaye Fall, le sélectionneur avait même menacé de ne pas accompagner l'équipe aux États-Unis si ses revendications financières n'étaient pas satisfaites. Il affirme qu'une intervention du président sénégalais Bassirou Diomaye Faye a permis de débloquer la situation au moment du départ de la délégation. Le contrat n'aurait finalement été signé que la veille du match face à la Norvège, après que Pape Thiaw eut refusé de prendre place sur le banc tant qu'aucun accord n'avait été conclu.

Éliminé dès les seizièmes de finale après un parcours marqué par des défaites contre la France (3-1) et la Norvège (3-2), une victoire face à l'Irak (5-0), puis un renversement spectaculaire contre la Belgique (2-3) alors qu'il menait 2-0, le Sénégal traverse désormais une nouvelle zone de turbulences. La FSF a officialisé le départ de Pape Thiaw, estimant que cette Coupe du monde constituait un échec sportif, tandis que les révélations sur les tensions internes continuent d'alimenter les débats au sein du football sénégalais.

R.S

Foot/ sélection uruguayenne : Diego Forlan pressenti pour succéder à Bielsa par intérim

L'ancien attaquant international uruguayen Diego Forlan, est pressenti pour diriger la sélection de son pays, à titre intérimaire, en remplacement de l'Argentin Marcelo Bielsa, quelques jours après l'élimination de la Celeste dès la phase de poules du Mondial-2026 de football. Le président de la Fédération uruguayenne de football, Ignacio Alonso, a indiqué dimanche sur la chaîne Teledoce que Forlan s'était montré « enthousiaste » à l'idée de diriger

la Celeste, précisant qu'un accord pourrait être conclu « dans les prochaines heures ». L'ancien avant-centre, âgé de 47 ans, prendrait la tête de l'équipe nationale en qualité d'intérimaire jusqu'à la trêve de mars 2027, au terme de laquelle une nomination définitive pourrait être envisagée. En parallèle, Forlan s'occuperait également de la sélection nationale des moins de 20 ans en vue du tournoi continental de la catégorie organisé en janvier 2027.

Troisième meilleur buteur de l'histoire de la sélection sud-américaine (36 buts en 112 matches), Forlan avait été désigné meilleur joueur de la Coupe du monde 2010, où il a porté son équipe jusqu'en demi-finales.

Il a également remporté la Copa America en 2011, le dernier titre majeur en date de l'Uruguay. Forlan ne dispose cependant que d'une maigre expérience en tant qu'entraîneur principal.

R.S

FOOTBALL/SÛRETÉ NATIONALE

La DSASAS remporte la coupe d'Algérie de la Police

L'équipe de la Direction de la santé, de l'action sociale et des activités sportives de la Sûreté nationale (DSASAS) a remporté la coupe d'Algérie de football de la Police (seniors), en s'imposant face à l'équipe du 5e groupement régional des unités de la Sûreté nationale de Constantine sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 0-0), lors de la finale disputée lundi soir au siège de la Direction de l'administration générale de la Sûreté nationale "le défunt Cherchali Abdelhalim" à Hydra (Alger).

La rencontre s'est déroulée en présence du directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui, qui a donné le coup d'envoi aux côtés du ministre des Sports, Walid Sadi, et du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi.

Avant le début de la rencontre, le directeur général de la Sûreté nationale, accompagné du ministre des Sports et du ministre wali, d'Alger, a inauguré le stade ayant accueilli cette finale, lequel a été baptisé du nom du défunt commissaire de police et légende du football algérien Ahcène Lalmas.

A cette occasion, M. Badaoui a honoré le fils du défunt, en reconnaissance des contributions de son père au service du football algérien et de la Sûreté nationale. La DGSN a tenu également à rendre hommage à d'anciennes figures emblématiques, à l'image de l'ancien joueur de l'équipe du Front de libération nationale (FLN), Mohamed Maouche, ainsi que l'ancien gardien Mohamed Abrouk et le joueur Hassan Djemaa, tous deux anciens coéquipiers du regretté Ahcène Lalmas au sein de la Sûreté nationale.

Avant le coup d'envoi de la finale, M. Badaoui, accompagné du ministre des Sports et du ministre, wali d'Alger, a visité une exposition consacrée aux différents équipements et aux titres remportés par les



sections sportives relevant de la Sûreté nationale, notamment en basketball, équitation, tir, plongée sous-marine, cyclisme et lutte, outre les activités de secours, de sauvetage et de rééducation médicale. Dans une déclaration à l'APS, le commissaire de police Chalabi Abderrahmane, relevant de la DSASAS, a remercié le

directeur général de la Sûreté nationale pour son soutien aux activités sportives au sein de la Sûreté nationale. Cet événement s'inscrit dans le cadre du programme des grandes célébrations marquant le 64e anniversaire de la création de la Police algérienne.

R.S

USM ALGER (FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS)

Un stage à Milan à partir du 23 juillet

L'USM Alger (Ligue 1 Mobilis de football), a annoncé lundi sur ses réseaux sociaux, l'arrivée jusque-là de deux nouvelles recrues en cette période du mercato estival, tout en précisant que le stage d'intersaison se déroulera à Milan (Italie) à partir du 23 juillet.

Le club algérois a dévoilé les noms de ces deux premières recrues estivales : le milieu défensif de l'Olympique Akbou, Dhirar Bensaadallah, et le milieu offensif du Paradou AC, Salah-Eddine Bouziani, révélant qu'une troisième recrue avait déjà été finalisée, précisant que son identité serait dévoilée "en temps opportun." Côté départs, le club algérois a confirmé que "les deux milieux de terrain : Islam Merili et Ibrahim

Benzaza, ainsi que le gardien de but Kamel Soufi", ne font plus partie de l'effectif des "Rouge et Noir", ajoutant que "plusieurs autres dossiers, concernant des transferts définitifs ou des prêts, demeurent à l'étude afin de constituer un effectif en adéquation avec les objectifs du club." Sur le plan de la préparation pour la nouvelle saison 2026-2027, l'USMA a entamé ce lundi (19h00) sa première séance d'entraînement à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration (ESHRA) d'Aïn Benian, sous la houlette de l'entraîneur sénégalais Lamine N'diaye, dont le contrat a été prolongé, lui qui avait mené les Usmistes à remporter un doublé Coupe de la Confédération - Coupe d'Algérie.

Les coéquipiers d'Oussama Benbot rallieront ensuite la ville italienne de Milan, le 23 juillet, pour un stage de préparation estivale destiné à offrir "les meilleures conditions techniques et physiques" en prévision des compétitions nationales et continentales. Enfin, l'USMA a assuré que la communication avec ses supporters "connaîtra un rythme plus soutenu" au cours de la période à venir, dans le cadre d'une politique fondée sur la transparence, tout en respectant "la confidentialité de certains dossiers imposée par l'intérêt du club." L'USMA a bouclé le précédent exercice du championnat à la 10e place, en compagnie de l'ES Sétif, avec 39 points chacun.

R.S

MC ORAN

Kheireddine Keniche (MC El Bayadh) s'engage pour trois saisons

Le MC Oran (Ligue 1/Football) a annoncé, mardi, la signature du défenseur Keniche Kheireddine pour un contrat de trois saisons, en provenance du MC El Bayadh, dans le cadre du renforcement de son effectif en prévision du prochain exercice.

Le joueur, dont l'équipe a rétrogradé en Ligue 2 en fin d'exercice passé, rejoint une formation oranaise qui a déjà enregistré plusieurs nouvelles recrues durant cette période estivale, à l'image de Houari Baouche, arrivé du CS Constantine, Ismail Saadi (JS Saoura), Ahmed Ghenam (CR Témouchent) et Esong Matuti (USM Khenchela).

Parallèlement à cette opération de recrutement, le MCO a procédé à plusieurs départs, avec notamment la résiliation des contrats du Botswanaï Edwin Mohetsiwa, du gardien de but Mokhtar Ferahi et du joueur guinéen Bangoura.

Les Rouge et Blanc ont entamé lundi leur premier regroupement d'intersaison à Oran, sous la direction de l'entraîneur et directeur sportif Si Tahar Cherif El Ouezani. Ce stage vise à préparer la nouvelle saison et à mettre en place les bases de l'équipe appelée à disputer le prochain championnat de Ligue 1. Lors de l'exercice écoulé, le Mouloudia d'Oran avait terminé la compétition à la cinquième place du classement de la Ligue 1 algérienne.

R.S

ATHLÉTISME/ MEETING INTERNATIONAL DE HENGLO

L'Algérien Younes Ayachi deuxième au saut en hauteur

L'athlète algérien Younes Ayachi a décroché une prometteuse deuxième place au concours du saut en hauteur du Klaverblad International High Jump Meeting, disputé dimanche à Hengelo (Pays-Bas), comptant pour le World Athletics Continental Tour Bronze, après avoir franchi une barre à 2,21 m.

Le jeune sauteur algérien a terminé à égalité avec le Jamaïcain Raymond Beckford (2,21 m), vainqueur du concours au bénéfice d'un meilleur nombre d'essais. L'Allemand Finn Wendrich a complété le podium avec un saut à 2,18 m. Cette nouvelle performance confirme les excellentes dispositions de l'espoir de l'athlétisme algérien, qui continue d'enchaîner les résultats de haut niveau sur le circuit international. Agé de 18 ans, Ayachi s'est illustré cette saison en portant son record personnel à 2,28 m, une marque constituant également le record d'Algérie juniors (U20).

Au classement final du concours, le Mexicain Edgar Rivera (2,14 m), le Bulgare Tihomir Ivanov (2,14 m) et le Belge Jarne Vermeiren (2,14 m) ont respectivement occupé les quatrième, cinquième et sixième places, devant le Britannique Andrew Cooward et l'Arabais Winston Vrolijk, tous deux crédités de 2,10 m.

R.S

TENNIS / CHAMPIONNATS D'ALGÉRIE DES JEUNES 2026

La FAT fixe les dates de la compétition

La Fédération algérienne de tennis (FAT) organisera, sous le signe du fair-play, les Championnats d'Algérie des jeunes 2026, du 25 au 30 juillet à Alger, à appris l'APS lundi auprès de l'instance fédérale.

Ce rendez-vous concernera les catégories d'âge suivantes : U08, U09, U10, U12, U14, U16 et U18 (garçons et filles).

Les compétitions se dérouleront au Centre fédéral d'entraînement de Ben Aknoun et au Tennis Club de Bachdjarrh, selon un calendrier établi par la Direction technique nationale (DTN).

Les catégories U08 et U09 (garçons et filles) évolueront au Centre fédéral d'entraînement de Ben Aknoun du 25 au 28

juillet, avant de poursuivre la compétition au Tennis Club de Bachdjarrh les 29 et 30 juillet.

Les épreuves des catégories U10, U12, U14 et U18 (garçons et filles) se tiendront, quant à elles, du 25 au 30 juillet au Tennis Club de Bachdjerrah.

Les compétitions de la catégorie U16 auront lieu exceptionnellement du 4 au 9 août au Centre fédéral d'entraînement de Ben Aknoun. "Cette programmation a été aménagée afin de permettre aux sélections nationales algériennes de participer au Championnat d'Afrique U16 ans, prévu en Afrique du Sud du 20 au 30 juillet 2026", a expliqué l'instance fédérale.

La FAT a, par ailleurs, fixé au 18 juillet

prochain la date limite de dépôt des demandes de Wild Cards.

"La liste officielle des bénéficiaires sera publiée le 22 juillet. Les clubs sont invités à transmettre leurs demandes exclusivement par courrier électronique à l'adresse dtn@fatdz.com, dans les délais impartis", a encore précisé la FAT. Sur le plan technique, les tableaux des épreuves de simple et de double, seront dirigés par les juges-arbitres algériens Amine Mohatet et Abderrahmane Cherifa, tous deux titulaires du grade international White Badge. La direction de cette édition des Championnats d'Algérie des jeunes sera assurée par le vice-président de la FAT, Yacine Oulhaci.

R.S

MADAGASCAR

Des perquisitions polémiques
embarrassent le pouvoir

À Madagascar, depuis l'arrivée au pouvoir de la junte, des perquisitions polémiques, parfois menées par des hommes se réclamant du président lui-même, se multiplient. La dernière date du 9 juillet 2026 chez des ressortissants étrangers. Des affaires qui embarrassent jusqu'au sommet de l'État. Elles sont devenues monnaies courantes sous le régime de la Refondation. Depuis l'arrivée au pouvoir du colonel Randrianirina en octobre dernier, les perquisitions polémiques se multiplient. Elles visent en priorité les proches de l'ex-président Andry Rajoelina, des chefs d'entreprise, anciens ministres ou personnalités politiques.

Certaines sont menées à une heure du matin, en dehors des heures légales. Officiellement, les autorités évoquent des atteintes à la sûreté de l'État. Mais le phénomène inquiète tant qu'en février dernier, la ministre de la Justice, Fanirisoa Ernaivo, appelait déjà les Malgaches à dénoncer ces abus. Depuis, plusieurs militaires ont été condamnés à de la prison ferme. Illustration récente, ce 9 juillet, à Ambohibao, en périphérie d'Antananarivo. Une vingtaine d'hommes cagoulés, dont certains armés, font irruption chez des ressortissants chinois. Ils affirment agir sur ordre de la présidence. Se présentent comme des gendarmes, et ne montrent aucun document. À la sortie : plus de 200 millions d'ariarys, environ 40 000 euros, ainsi que des devises et des bijoux.

SÉNÉGAL

Le camp présidentiel réplique aux
attaques du chef du Pastef

Le chef du Pastef et président de l'Assemblée nationale Ousmane Sonko a tenu des propos incendiaires vis-à-vis de Bassirou Diomaye Faye et de son actuel Premier ministre accusé de ne pas assez faire pour la population, allant jusqu'à menacer de faire tomber le gouvernement. La coalition politique du président a contre-attaqué lundi 13 juillet 2026 dans un communiqué. Des « propos scandaleux » et des attaques qualifiées de « crypto-personnelles » qui « n'honorent pas sa fonction de président de l'Assemblée nationale ». La coalition du président Bassirou Diomaye Faye n'a pas caché son « indignation » après la dernière offensive médiatique d'Ousmane Sonko. Alors qu'il inaugurerait le siège du Pastef dans la ville sainte de Touba dimanche 12 juillet 2026 dans la soirée l'ex-Premier ministre a tiré à boulets rouges sur le président. Il a accusé Bassirou Diomaye Faye de faire passer ses ambitions politiques avec la création de son parti, avant l'intérêt des Sénégalais, citant la dette publique « quasi impayable », selon Ousmane Sonko, et l'absence d'un programme avec le Fonds monétaire international (FMI). « Il faut que les Sénégalais sachent qu'ils ne sont nullement la préoccupation de Diomaye Faye » a lancé Ousmane Sonko devant ses partisans à Touba. Des déclarations qui ont suscité une réaction cinglante du camp du chef de l'État. Le président Diomaye Faye est « dans la recherche de solutions pour améliorer les conditions de vie de nos compatriotes », a démenti la coalition Diomaye dans un communiqué avant d'envoyer une pique à Ousmane Sonko en parlant de ceux qui « semblent privilégier la confrontation permanente ».

L'ONU

La RDC alerte sur le lien entre ressources
naturelles et conflits armés

La République démocratique du Congo a profité de sa présidence du Conseil de sécurité pour porter à l'ONU un sujet sensible : le lien entre ressources naturelles et conflits armés. Kinshasa souhaitait ouvrir une réflexion sur un cadre normatif international plus cohérent. Mais les échanges ont rapidement mis en évidence de profondes divergences entre les grandes puissances sur la manière d'y parvenir. Devant le Conseil de sécurité, la ministre congolaise des Affaires étrangères Thérèse Kayikwamba Wagner a insisté : il ne s'agit pas de créer de nouvelles obligations internationales, mais de mieux articuler les mécanismes déjà existants en matière de traçabilité, de sanctions ou de gouvernance des ressources naturelles. Elle a également souligné que cette réflexion ne visait ni à créer un code minier mondial, ni à remettre en cause la souveraineté des États sur leurs ressources naturelles. La France a rappelé sa position en appelant à l'application de la résolution 2773



sur l'est de la RDC. Elle a déclaré que le M23 contrôle entre 15 et 30% de la production mondiale de coltan à Rubaya et a appelé à renforcer les mécanismes de traçabilité et de sanctions. Profondes divergences. Les États-Unis ont, eux, mis l'accent sur la sécurisation des chaînes d'approvisionnement

en minerais critiques et sur les investissements engagés dans ce secteur. La Chine, elle, a plaidé pour le respect de la souveraineté des États et contre toute politisation du débat. La Russie est allée plus loin, rejetant l'idée même d'une lacune normative et estimant que les conflits trou-

vent d'abord leur origine dans l'instabilité politique et les ingérences extérieures, plutôt que dans l'absence de règles internationales. Ces échanges ont surtout mis en évidence les profondes divergences des grandes puissances sur la gouvernance mondiale des ressources naturelles.

ÉTATS-UNIS

La police de l'immigration tue
un Colombien de 26 ans dans le Maine



Un agent de la police américaine de l'immigration (ICE) a mortellement blessé par balle un Colombien de 26 ans lors d'une opération d'interpellation à Biddeford, dans le Maine. Selon le bureau du procureur général, les faits se sont produits alors que l'homme, visé par une décision définitive d'expulsion, aurait tenté de fuir en voiture en fonçant sur un agent, qui a ouvert le feu. Le policier a été placé en congé administratif et une enquête a été ouverte par le FBI, en collaboration avec les autorités de l'État.

Des associations de défense des droits des immigrés, qui ont identifié la victime, affirment qu'elle était autorisée à travailler aux États-Unis. Elles réclament toute la lumière sur les circonstances du drame. Le sénateur Angus King a également de-

mandé une enquête « complète, transparente et ouverte », tandis que le département de la Sécurité intérieure n'a pas réagi dans l'immédiat. L'incident intervient une semaine après la mort d'un ressortissant mexicain de 52 ans, tué par un agent de l'ICE à Houston, au Texas. Les autorités fédérales soutiennent qu'il avait tenté de renverser un policier avec son véhicule, mais cette version est contestée par plusieurs témoins. Les autorités locales dénoncent le refus du FBI de leur transmettre les éléments de preuve, notamment le véhicule impliqué. Ces deux affaires ravivent les critiques contre les méthodes de l'ICE, accusée d'user d'une force excessive dans le cadre de la politique d'expulsions massives voulue par Donald Trump.

GAZA

Plusieurs dizaines de victimes dans de nouvelles frappes sionistes

Sept personnes, dont un haut responsable de la police de Gaza, ont été tuées mardi dans une frappe israélienne ayant visé un poste de police dans le nord de la bande de Gaza.

D'autres civils, parmi lesquels des enfants, ont également perdu la vie lors de frappes distinctes menées contre des zones accueillant des déplacés et des secteurs proches de la « ligne jaune », alors que les opérations militaires israéliennes se poursuivent sur l'enclave palestinienne. Sept policiers tués dans une frappe à Jabalia. Selon les autorités de Gaza, une frappe israélienne a ciblé un poste de police situé dans le quartier d'Al-Falouja, à l'ouest du camp de réfugiés de Jabalia, faisant sept morts, dont une femme.

Le ministère de l'Intérieur de Gaza a indiqué que le directeur du commissariat du camp de Jabalia, le colonel Mohammed Salem, figurait parmi les victimes, aux côtés de plusieurs officiers et agents de police.

Le mouvement Hamas a dénoncé cette attaque dans un communiqué, qualifiant le bombardement de « crime de guerre » et accusant Israël de viser délibérément les structures de sécurité civile de Gaza. Selon le mouvement, le poste de police avait été mis en place afin d'assurer le maintien de l'ordre dans un marché populaire situé au cœur d'une zone densément peuplée.

Le Hamas a également appelé les médiateurs impliqués dans les négociations de cessez-le-feu, les États garants de l'accord conclu à Charm el-Cheikh, ainsi que les États-Unis, à condamner ce qu'il présente comme des violations répétées de l'accord. Le mouvement a aussi exhorté la Ligue arabe et l'Organisation de la coopération islamique à intervenir pour mettre fin aux opérations militaires israéliennes dans la bande de Gaza.

Des victimes parmi les déplacés Dans le sud de l'enclave, de nouvelles frappes ont touché des secteurs abritant des personnes déplacées. À Al-Qadissiya, dans la zone côtière d'Al-Mawasi, à Khan Younès, un homme de 36 ans, Hossam Al-Chafii, a été tué et trois autres personnes, dont un enfant et une femme, ont été blessées.

Les autorités locales ont également annoncé la mort de Bassem Irmeilat, qui a succombé à des blessures subies lors d'un bombardement survenu deux jours plus tôt dans la même région. À Rafah, le jeune Moataz Abou Chaâr et Bilal Abou Moussa ont été tués par des tirs israéliens visant également la zone d'Al-Mawasi. Un autre enfant y a été blessé.



Cette région accueille plusieurs dizaines de milliers de déplacés ayant fui Khan Younès, les localités situées à l'est de la ville ou d'autres secteurs de la bande de Gaza détruits ou passés sous contrôle de l'armée israélienne. Par ailleurs, des explosions ont détruit plusieurs bâtiments dans le sud de Khan Younès, tandis que les localités orientales ont été la cible de tirs d'artillerie et de mitrailleuses lourdes. Des bombardements ont également été signalés à l'ouest de Rafah ainsi que dans les secteurs orientaux du centre de la bande de Gaza.

À Gaza-ville, des drones israéliens de type « quadcopter » ont ouvert le feu sur des quartiers résidentiels et des camps de déplacés situés aux abords du quartier d'Al-Tuffah, dans le nord-est de la ville.

Selon les autorités de Gaza, ces opérations viseraient à contraindre les habitants à quitter ces secteurs, dans un contexte où Israël contrôlerait désormais près de 70 % du territoire de la bande de Gaza.

Les autorités de Gaza dénoncent des violations du cessez-le-feu Ces événements interviennent alors que les autorités de Gaza accusent Israël de continuer à violer l'accord de cessez-le-feu entré

en vigueur le 10 octobre dernier, qui prévoit l'arrêt des hostilités. Elles dénoncent également le maintien de restrictions sur l'entrée des marchandises, de l'aide humanitaire et sur les évacuations médicales.

Le bureau gouvernemental de l'information à Gaza affirme avoir recensé 3 689 violations de l'accord depuis son entrée en vigueur.

Selon son bilan, ces violations auraient fait 1 122 morts, 3 599 blessés et conduit à l'arrestation de 142 Palestiniens.

Concernant l'aide humanitaire, le bureau indique que 58 664 camions d'assistance sont entrés dans la bande de Gaza, alors que 165 000 étaient prévus, soit environ 35 % du volume attendu. S'agissant des évacuations médicales, les autorités de Gaza estiment que 8 878 personnes ont pu quitter l'enclave via le poste-frontière de Rafah sur les 24 000 initialement prévues, soit un taux d'exécution de 36 %.

Une nouvelle évacuation médicale via Rafah De son côté, le Croissant-Rouge palestinien a annoncé avoir participé à une nouvelle opération d'évacuation sanitaire par le poste-frontière de Rafah. Trente-huit patients, accompagnés de 56 proches, ont quitté l'hôpital de campagne d'Al-Mawasi avant

d'être transférés à l'étranger pour recevoir des soins spécialisés, en coordination avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les autorités concernées.

L'organisation humanitaire souligne que les capacités du système de santé de Gaza demeurent gravement limitées en raison des destructions, du manque de médicaments et de la saturation des établissements hospitaliers.

Selon les statistiques officielles citées par les autorités locales, près de 20 000 malades et blessés attendent toujours une évacuation médicale urgente. Plusieurs patients seraient décédés avant d'avoir pu quitter le territoire pour être soignés. En début de semaine, des malades et leurs familles ont organisé un rassemblement afin d'appeler la communauté internationale à intervenir pour faciliter leur transfert vers des hôpitaux à l'étranger.

Malgré les appels répétés des organisations internationales en faveur d'un assouplissement des restrictions aux points de passage, les autorités de Gaza accusent Israël de maintenir un blocus strict limitant les évacuations sanitaires et l'acheminement de l'aide humanitaire.

R.I

DU DÉTROIT D'ORMUZ À BAHREÏN

L'affrontement entre Washington et Téhéran s'intensifie

Les États-Unis ont mené mardi une nouvelle vague de frappes contre plusieurs sites stratégiques en Iran, visant notamment des infrastructures énergétiques, militaires et côtières. En réponse, l'Iran a revendiqué plusieurs attaques contre des intérêts américains dans la région, alimentant une escalade militaire qui fait craindre un embrasement régional.

Selon les autorités iraniennes, l'armée américaine a bombardé dans l'après-midi une zone pétrolière de la province du Khouzestan, dans le sud-ouest du pays, à proximité de la frontière irakienne. Les frappes ont notamment visé la ville d'Abadan, qui abrite la plus ancienne raffinerie de pétrole du Moyen-Orient, ainsi que le port de Mahshahr, important centre de l'industrie pétrochimique iranienne, a indiqué le vice-gouverneur de la province, Valiollah Hayati, cité par l'agence officielle Irna.

La ville côtière de Bouchehr, où se trouve l'unique centrale nucléaire iranienne en activité, a également été touchée. Selon le vice-gouverneur de la province, Ehsan Jahaniyan, quatre sites de la ville ont été frappés vers la mi-journée.

Plus tôt dans la journée, le Commandement central américain (Centcom) avait annoncé avoir achevé une série d'opérations menées dans plusieurs régions iraniennes. Les frappes ont ciblé Bouchehr, Chabahar, Jask, Konarak, l'île d'Abou Moussa ainsi que Bandar Abbas.

Selon l'armée américaine, ces opérations visaient les systèmes de défense côtière iraniens, des sites de missiles et de drones, ainsi que des capacités navales destinées à menacer la navigation dans le détroit d'Ormuz. Le Pentagone a rappelé que plus de 50 000 militaires américains sont actuellement déployés au Moyen-Orient. D'après les autorités et les médias iraniens, les combats ont fait au moins 28 morts depuis la reprise des hostilités mercredi dernier.

Téhéran revendique des représailles régionales. En réaction, le Corps des gardiens de la révolution islamique a annoncé avoir lancé des missiles et des drones contre des installations américaines à Bahreïn.

Selon un communiqué relayé par la télévision d'État iranienne, les frappes ont visé des dépôts logistiques militaires, un centre de communi-

cations par satellite ainsi que des logements utilisés par les forces américaines. Les autorités bahreïniennes avaient auparavant appelé la population à se mettre à l'abri après le déclenchement des sirènes d'alerte.

L'Iran a également revendiqué une attaque contre une base aérienne américaine en Jordanie à l'aide de missiles balistiques. L'armée jordanienne a affirmé avoir intercepté et détruit quatre missiles tirés depuis l'Iran, précisant qu'aucune victime ni aucun dégât matériel n'avaient été enregistrés.

Par ailleurs, deux pétroliers liés aux Émirats arabes unis ont été touchés alors qu'ils traversaient le détroit d'Ormuz. L'attaque a fait un mort parmi les membres d'équipage et huit blessés. Les Émirats ont menacé de répondre à cette attaque, faisant craindre leur retour dans la confrontation militaire avec Téhéran.

Lundi soir, quatre explosions ont été entendues dans l'est de Bandar Abbas, principal port iranien sur le détroit d'Ormuz. Les autorités n'ont pas encore précisé l'origine de ces déflagrations. Peu avant ces événements, le président améri-

cain Donald Trump avait annoncé que les États-Unis frapperaient l'Iran « avec force » dans la nuit et les jours suivants.

« Nous les frapperons durement cette nuit, et nous les frapperons encore demain », a déclaré le président américain lors d'une interview accordée au journaliste Hugh Hewitt, estimant que les dirigeants iraniens étaient incapables de répondre efficacement aux opérations américaines.

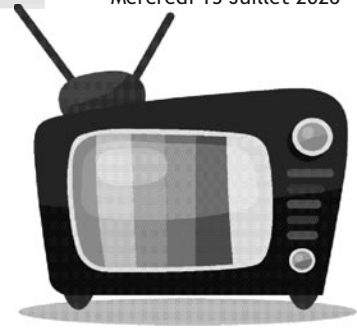
Donald Trump a également annoncé le rétablissement du blocus maritime des ports iraniens dans la région du détroit d'Ormuz. Sur son réseau Truth Social, il a affirmé que « les États-Unis se rendent désormais les gardiens du détroit d'Ormuz », précisant que ce blocus visait à empêcher les navires et les partenaires commerciaux de l'Iran d'entrer ou de quitter les ports iraniens.

L'armée américaine avait confirmé lundi que cette opération de blocus reprendrait dès mardi. Malgré cette démonstration de force, Donald Trump a assuré devant des journalistes à la Maison-Blanche qu'un accord avec l'Iran restait « possible ».

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1

All Her Fault

21h10



L'obsession de Carrie ne cesse de grandir alors qu'elle planifie l'enlèvement de Milo, mais elle est bouleversée lorsque tout s'effondre. En effet, après avoir tout fait pour être embauchée par Jenny, son plan est soudainement tombé à l'eau.



J'ai menti

21h25



Audrey, unique rescapée d'un mystérieux tueur en série qui a sévi dans la région de Biarritz 16 ans plus tôt, est brutalement ramenée à son passé par un nouveau crime : une jeune fille de 17 ans est retrouvée assassinée sur la côte basque.

arte

In the Air

20h55



L'odyssée de Ryan Bingham, un spécialiste du licenciement à qui les entreprises font appel pour ne pas avoir à se salir les mains. Dans sa vie privée, celui-ci fuit tout engagement jusqu'à ce que sa rencontre avec deux femmes ne le ramène sur terre.



Cold Case

21h06



À la demande de Ryan Cavanaugh, Lily Rush accepte de mener une enquête pour le FBI sur la mystérieuse mort d'un militaire, abattu d'une balle dans le ventre lors du célèbre concert de Woodstock en 1969.

france 2

Des blessures invisibles

20h55



Camille a disparu. Meurtre, suicide ou fugue ? Les témoignages de son entourage dressent un portrait contradictoire de cette femme mariée et mère de deux petites filles.



20h50

Angleterre / Argentine



Football. Coupe du monde. Demi-finale.

PARIS PREMIERE
21h00

Capitaine Marleau



L'assassinat brutal de Christian de Kersaint-Gilly, abattu de deux balles dans la poitrine, plonge la communauté locale dans l'effroi. Le capitaine Marleau, enquêtrice aguerrie, est rapidement dépêchée sur les lieux du drame.

Michael : Le premier film musical à atteindre le milliard



Plus de deux mois et demi après qu'il est sorti dans les salles de cinéma, le biopic sur Michael Jackson vient d'entrer encore un peu plus dans l'histoire du septième art. Film centré sur l'un des chanteurs les plus célèbres de tous les temps, Michael s'intéresse à la vie de Michael Jackson. Le long-métrage explore l'enfance de la future star de la musique, ses débuts en tant que leader du groupe Jackson Five et les premières années de sa carrière en tant qu'artiste solo. Le récit s'intéresse à plusieurs aspects de sa vie telle que sa relation avec sa famille, et va jusqu'à sa tournée pour son album Bad, à la fin des années 80. Michael est sorti dans les salles de cinéma le 22 avril dernier. Depuis, le long-métrage s'est imposé comme un immense succès au box-office mondial. Pour rappel, il a démarré avec 217,4 millions de dollars de recettes pour son premier week-end en salles. Soit le meilleur total jamais enregistré pour un biopic musical. Depuis, il a continué d'attirer les spectateurs dans les salles. Et il vient de réaliser un nouvel exploit. Plus de deux mois et demi après sa sortie, Michael est encore visible dans certaines salles. Ses revenus continuent d'augmenter. Il vient de battre un nouveau record en devenant le premier biopic de tous les temps à atteindre 1 milliard de dollars de recettes dans le monde. Michael marque donc encore un peu plus de son empreinte l'histoire du septième art. Il y a seulement quelques jours, il est devenu le biopic ayant rapporté le plus d'argent de tous les temps. Lorsqu'il a atteint 977 millions de dollars, il a battu le record précédemment détenu par Oppenheimer, qui s'était arrêté à 975 millions de dollars. La suite de Michael est officiellement en préparation. Si sa présence derrière la caméra est incertaine, Antoine Fuqua pourrait finalement revenir pour réaliser cette suite. Le film qu'il devait tourner à partir de cet été, Hannibal, est complètement mort. Aucune date de sortie n'a été annoncée pour Michael 2.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tlemcen : 14 écoles nationales à la 15e édition du Festival culturel de la musique Hawzi

La 15e édition du Festival culturel national de la musique Hawzi a été inaugurée, lundi soir au Grand Bassin (Sahridj Lembada), au centre-ville de Tlemcen, avec la participation de plus de 300 musiciens et musiciennes représentant 14 écoles nationales spécialisées dans ce genre musical, issues notamment de Tlemcen, Mostaganem, Oran, Sidi Bel-Abbes et d'autres wilayas.

Cette manifestation, organisée sous le thème "Le Hawzi, des cordes derrière les remparts", a été marquée par des prestations et des interprétations de la musique hawzi proposées par l'association culturelle "Riyad El Andalou" de Tlemcen, ainsi que par des récitals interprétés par les artistes Adlane Ferghani, Meriem Benallal et Sabrina Bouadjadi. Un salon consacré aux produits de l'artisanat traditionnel a également été organisé.

Le festival, qui se poursuivra jusqu'au 17 juillet, comprend également deux expositions artistiques : l'une consacrée à la Noubat andalouse et à l'histoire de la musique andalouse à travers les trois grandes écoles de Tlemcen, Alger et Constantine, organisée au Palais de la culture "Abdelkrim Dali", et l'autre dédiée au costume traditionnel algérien au Centre d'interprétation du costume traditionnel algérien de Tlemcen.

Des ateliers de formation destinés aux jeunes sur les nouvelles techniques de pratique des différents instruments de musique sont également prévus, ainsi que des conférences, des rencontres scientifiques et des journées portes ouvertes au profit des associations de musique andalouse.

Le programme de cette édition prévoit également plusieurs soirées musicales consacrées au Hawzi, animées par des artistes et des associations spécialisées dans ce répertoire, notamment Brahim Hadj Kacem, qui assurera le concert de clôture.

Enfin, cette édition qui se distingue par l'adoption de l'initiative de "l'économie violette", vise à promouvoir le tourisme local et à sensibiliser les agences de voyages, les hôtels, les restaurants ainsi que les espaces d'exposition d'œuvres d'art, en coordination avec la direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya. Cette initiative prévoit notamment des réductions tarifaires durant toute la période du festival afin d'attirer davantage de touristes et de visiteurs, tout en mettant en valeur le patrimoine culinaire traditionnel de Tlemcen.

R.C

Ministère de la Jeunesse : Lancement aujourd'hui du programme "Open Cine"

Le ministère de la Jeunesse lancera en coopération avec le ministère de la Culture et des Arts, le programme "Open Cine" dans l'ensemble des wilayas du pays, et ce, à compter du ce mercredi jusqu'au 31 août prochain, sous le slogan "Cinéma pour tous".

Cette initiative comprend des projections cinématographiques, combinées à des animations culturelles et de formation, à travers des ateliers interactifs et des activités éducatives avant et après les projections, dans le but de promouvoir la culture cinématographique, de faire connaître les métiers de l'industrie audiovisuelle, de découvrir de jeunes talents, de développer l'esprit critique et créatif, et de renforcer le dialogue sur les questions sociétales, contribuant ainsi à ancrer les valeurs de citoyenneté et de participation culturelle. Ce programme s'adresse à l'ensemble des catégories de la société, en accordant une attention particulière aux jeunes, aux enfants et aux adolescents, à travers une programmation cinématographique variée, tenant compte des spécificités liées à l'âge et à la culture, faisant du cinéma un espace ouvert d'apprentissage, de divertissement, et d'interaction sociale. Cette manifestation reflète également l'engagement des secteurs de la jeunesse et de la culture et des arts à ancrer une culture de proximité, à élargir l'accès aux activités culturelles, et à offrir aux jeunes des espaces créatifs à travers les différentes régions du pays, en vue de renforcer la présence de la culture dans la vie quotidienne, et de contribuer à l'édification d'une société plus consciente, plus ouverte et plus unie.

R.C

Sidi Bel-Abbes : Lancement d'une caravane culturelle et récréative au profit des enfants

Une caravane culturelle et récréative a été lancée par la direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Sidi Bel-Abbes au profit des enfants de la commune de Sidi Ali Boussidi, dans le cadre de la mise en œuvre du programme culturel estival de l'année 2026.

Le coup d'envoi de cette caravane a été donné, dimanche, depuis le siège de la direction de la Culture et des Arts, avec la participation de plusieurs associations culturelles actives de la wilaya, à l'instar de l'Association culturelle d'art contemporain, de la jeunesse et de l'enfance, l'association "Ghenja" des arts, l'association "El Bouad El Tabat" (Dimension et style), ainsi que l'Association culturelle d'information et d'animation des jeunes.

Cette caravane, organisée en coordination avec la Bibliothèque principale de lecture publique "Défunt Moudjahid Mohamed El Kebbat" de Sidi Bel-Abbes, s'inscrit dans le cadre de la stratégie visant à rapprocher l'activité culturelle du citoyen et à dynamiser le mouvement artistique à travers les différentes communes et les zones enclavées durant la saison estivale. Cette action ne se limite pas au seul aspect récréatif, mais englobe aussi la promotion de la lecture à travers le renforcement des bibliothèques communales par des espaces de lecture, contribuant ainsi à la diffusion du savoir et à l'accompagnement des enfants pendant leurs vacances d'été.

Cette initiative culturelle vise à créer une atmosphère de divertissement au profit des enfants et des habitants de la commune de Sidi Ali Boussidi, à travers l'organisation d'une panoplie d'activités culturelles, de spectacles artistiques, de pièces de théâtre et d'ateliers d'arts plastiques. Dans le cadre de la promotion de la lecture publique, un lot de livres et d'ouvrages éducatifs et culturels a été octroyé, à titre de don par le secteur de la Culture et des Arts, pour enrichir le fonds documentaire de la bibliothèque communale de Sidi Ali Boussidi et de l'établissement de la piscine municipale, dans le but de rapprocher le livre des jeunes et d'accompagner les usagers de ces espaces de loisirs durant la période estivale.

R.C

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE TIMGAD À BATNA

Clôture de la 43^{ème} édition dans une ambiance exceptionnelle



Le rideau est tombé, dans la nuit de lundi à mardi au nouveau théâtre de plein-air, sur le 43^{ème} Festival culturel international de Timgad, dans une ambiance exceptionnelle, en présence d'une pléiade d'artistes et d'un public nombreux.

Différents styles musicaux, entre raï, chaoui, musique urbaine, sonorités sahariennes et tunisiennes modernes, ont animé la soirée de clôture qui fut également marquée par la participation du public qui n'hésitait pas à reprendre en chœur les morceaux les plus connus et les plus appréciés. La 4^{ème} soirée de cet événement s'est distinguée, dans la nuit de dimanche à

lundi au nouveau théâtre de plein air, par un dialogue entre chant chaoui et musique moderne, dans une ambiance empreinte de feu-veur, créée par un public conquis.

La soirée a été marquée, tout comme les précédentes, par la présence d'un public nombreux, constitué de jeunes gens en majorité, qui ont animé le spectacle en interagissant par des danses et des reprises en chœur de nombreux morceaux, et en créant de magnifiques tableaux au moyen des torches de leurs téléphones portables.

Le public présent a tout particulièrement apprécié des chansons mêlant rap, mu-

sique populaire, zengaoui et reggae, interprétées par le groupe Monza de Mauritanie, qui a émerveillé le public par sa performance exceptionnelle, avant de confier la scène aux artistes algériens Moh Milano, "Djam" et "Timouh". Les familles, fortement présentes également, ont interagi avec enthousiasme avec le célèbre artiste de la chanson chaouie, Hamid Belbeche, en poussant des youyous chaleureux.

Tous les artistes qui se sont succédés sur la scène du théâtre de plein air de Timgad ont salué l'interaction du public, qui a contribué à créer une ambiance festive et extrêmement chaleureuse

tout au long de cette 4^{ème} soirée.

Différents styles musicaux, entre raï, chaoui, musique urbaine, sonorités sahariennes et tunisiennes modernes, ont animé la soirée de clôture qui fut également marquée par la participation du public qui n'hésitait pas à reprendre en chœur les morceaux les plus connus et les plus appréciés. Rappelons que les 5 soirées du 43^{ème} festival ont été animées par des artistes et des groupes musicaux d'Algérie, de Tunisie, de Syrie, du Tchad et de Mauritanie.

R.C

1E FESTIVAL ALGÉRO-AFRICAIN DU THÉÂTRE UNIVERSITAIRE

Le spectacle "Ech'Chaaïra" : La Mauritanie entre en coopération

La pièce de théâtre "Ech'Chaaïra" (le rite), représentant l'Université de Nouakchott en Mauritanie, est entrée, lundi à Alger, en compétition du premier Festival algéro-africain du théâtre universitaire (AATUF), abrité au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) et qui s'étale jusqu'au 20 du mois en cours. Présentée au Théâtre municipal d'Alger-Centre, la pièce "Ech'Chaaïra", mise en scène par Abdelfettah Selli sur un texte de sa plume, conjugué, en 42 minutes, les codes de la dramaturgie moderne et les références du patrimoine hassani.

Considérée comme l'une des productions les plus marquantes du théâtre contemporain en Mauritanie, la pièce propose une réflexion sur l'identité, les mutations sociales et les tensions entre l'individu et son environnement. Le texte, brillamment

porté par le duo, Khadidja Adjdidou et Salem Aali, se distingue par une utilisation équilibrée de l'arabe classique et du dialecte hassani, renforçant à la fois son authenticité et son enracinement culturel. Inspirée des rites et traditions mauritaniens, le spectacle transforme une pratique coutumière en un symbole théâtral porteur d'interrogations sur les valeurs, la mémoire collective et les évolutions de la société. L'auteur recourt à l'allégorie et à la satire dans un spectacle qui s'inscrit dans le courant du théâtre saharien, une école théâtrale contemporaine qui conjugue les codes du théâtre épique et ceux du théâtre documentaire.

La scénographie de Mohamed Aziz, volontairement épurée, s'appuie sur un décor minimaliste et des jeux de lumière à forte portée symbolique, mettant en relief les conflits psycho-

logiques des personnages.

Cet événement culturel continental est organisé sous le slogan "L'Afrique se retrouve sur la scène du théâtre universitaire", par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en coordination avec le ministère de la Culture et des Arts.

Le 1^{er} AATUF, verra la participation d'établissements universitaires de 16 pays africains, à l'instar de la Mauritanie, du Mozambique, de la Tunisie et du Sahara occidental.

Cette première édition sera marquée par la présentation d'une dizaine de pièces théâtrales en compétition officielle et d'autres hors compétition, programmées au TNA ou au Théâtre municipal d'Alger-Centre, ainsi que par des spectacles de théâtre de rue.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds ! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus ! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Nouveau pic de consommation enregistré lundi après-midi

La consommation nationale d'électricité a enregistré, dimanche après-midi, un nouveau pic de 21.378 mégawatts, a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables. "En raison de la vague de chaleur que connaissent plusieurs wilayas du pays, le groupe Sonelgaz a enregistré lundi, via sa filiale Sonelgaz-Transport de l'électricité et l'Opérateur du Système Electrique (OS), un nouveau pic de la demande en énergie électrique, atteignant 21.378 MW à 15h30", a précisé le communiqué. Ce pic est le deuxième du genre au cours de cet été, ce qui "réflecte la hausse continue de la consommation d'électricité, notamment durant les périodes de forte chaleur et de taux d'humidité élevé", a ajouté la même source.

UNIVERSITÉ M'HAMEDBOUGARA (BOUMERDES) près de 140 conventions de partenariat singés depuis 2024

L'Université M'hamedBougara de Boumerdes a conclu près de 140 conventions de partenariat et de coopération dans les domaines de la recherche, de la formation et du développement économique avec des organismes, instituts et universités, tant au niveau national qu'international, entre 2024 et le premier semestre 2026, a indiqué, lundi, le recteur de l'université, Noureddine Abdelbaki. S'exprimant à l'issue de la cérémonie de clôture de l'année universitaire 2025-2026, le recteur a précisé que l'Université M'hamedBougara avait signé 87 conventions avec des établissements

universitaires, des organismes de recherche et d'autres institutions à l'échelle nationale, ainsi que 51 autres conventions avec des organismes, universités et laboratoires étrangers. A cela s'ajoute la signature d'autres accords dans le cadre de la coopération internationale, portant sur plus de 10 projets internationaux liés à la recherche et à la formation scientifique.

Toujours selon le recteur, ces accords s'inscrivent dans le cadre de l'ouverture de l'université sur son environnement économique, tant public que privé, ainsi que sur son environnement social immédiat. Ils visent également à renforcer les partenariats, à dynamiser la valeur du diplôme universitaire et à améliorer la réputation de l'université aux niveaux national et international.

Le recteur a souligné que ces conventions portent notamment sur la réalisation de projets, d'études et de travaux de recherche, ainsi que sur les échanges d'expertises, notamment dans les domaines des technologies, des sciences exactes, de la chimie, de la biologie moléculaire et des éco-

systèmes. Ils comprennent également des projets de recherche et de formation à dimension méditerranéenne, ainsi que dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

ACCIDENT DE LA ROUTE 37 morts et 1830 blessés en une semaine

Trente-sept personnes sont décédées et 1830 autres ont été blessées dans 1543 accidents de la route survenus durant la période allant du 5 au 11 juillet en cours dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Skikda avec 4 morts et 48 blessés dans 34 accidents de la circulation, a précisé la même source.

En outre, les unités de Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 4418 incendies ur-

bains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (248 incendies), Sétif (227) et Blida (187). Par ailleurs, le dispositif de surveillance des plages a effectué 6030 interventions, ce qui a permis de sauver 4908 personnes, de prodiguer des soins de première urgence à 1550 autres et d'évacuer 285 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute la même source, déplorant toutefois 12 décès par noyade en mer et 4 autres dans des réserves d'eau.

Pour ce qui est du dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile est intervenue pour l'extinction de 736 incendies de couvert végétal dans plusieurs wilayas. S'agissant des opérations diverses, 7779 interventions ont été effectuées durant la même période pour le sauvetage de 478 personnes en situation de danger et l'exécution de 6681 opérations diverses d'assistance.

LA NATION

Mercredi 15 Juillet 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
03:31	12:50	16:33	20:29	21:47

Météo

Alger	29	Tizi Ouzou	27
Tiaret	31	Béjaïa	27
Constantine	28	Oran	28

MÉTÉO

Des températures de 49°C dans trois wilayas du Sud

Les services de l'Office national de la météorologie ont émis plusieurs bulletins météorologiques spéciaux (BMS) de niveau 2 (vigilance orange), mettant en garde contre des températures exceptionnellement élevées dans plusieurs wilayas du pays, depuis hier. Selon le premier bulletin, les températures varieront entre 45 °C et 47 °C dans les wilayas de Relizane, Chlef, Ain Defla et Guelma, à depuis hier et jusqu'à vendredi. Un deuxième bulletin avertit de températures record pouvant atteindre 49 °C à l'ombre, durant la journée d'hier dans les wilayas d'Adrar, In Salah et Bordj Badji Mokhtar. Un troisième bulletin annonce des températures comprises entre 39 °C et 41 °C à l'ombre

dans les wilayas d'Aïn Témouchent, Oran, Mostaganem, Alger et Boumerdes, à partir d'aujourd'hui et jusqu'à vendredi. Un autre bulletin met en garde contre des températures variant entre 40 °C et 44 °C dans les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf, à compter d'aujourd'hui et jusqu'à vendredi. Enfin, un dernier bulletin prévoit des températures comprises entre 44 °C et 46 °C dans les wilayas de Tiemcen, Sidi Bel Abbès, Saïda, Mascara, Tiaret, Tissemsilt, Médéa, Blida, Djelfa, M'Sila, Tizi Ouzou, Bouira, Sétif, Mila, Bordj Bou Arreridj, Constantine, Souk Ahras, Batna, Khenchela, Oum El Bouaghi et Tébessa, depuis hier jusqu'à vendredi.

MDN

Un groupe criminel affilié au "MAK" démantelé

Un groupe criminel composé de six individus du mouvement terroriste "MAK", dont quatre éléments de nationalité marocaine résidant en Algérie illégalement, qui activaient dans la région de la wilaya de Tizi-Ouzou durant la période des législatives, dans l'objectif de perturber le bon déroulement de ces élections, a été démantelé par les services centraux de la sécurité de l'Armée, a indiqué, lundi, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué "Dans le cadre des efforts continus sur le terrain, visant à garantir la sécurité et la quiétude des citoyens, et grâce à l'exploitation optimale des informations, les services centraux de la sécurité de l'Armée ont démantelé dans la wilaya de Tizi-Ouzou, en 1ère Région militaire,

un groupe criminel composé de six individus du mouvement terroriste "MAK", dont quatre éléments de nationalité marocaine résidant en Algérie illégalement, qui activaient dans la région durant la période des élections législatives et ce, dans l'objectif de perturber le bon déroulement de ces élections et empêcher les citoyens d'y participer", a précisé la même source. "Cette opération reflète le haut degré de vigilance dont font preuve les différents services de sécurité et leur aptitude à mettre en échec les plans criminels, notamment à travers l'arrestation de toutes les personnes impliquées dans ces groupes subversifs qui ciblent la sécurité et la stabilité du pays", a conclu le communiqué.

EUROPE

La canicule fait au moins 14.000 morts en juin



Au moins 14.000 personnes sont décédées suite aux fortes chaleurs qui ont touché l'Europe au cours de la seconde moitié du mois de juin, a rapporté le média Politico. Cette estimation est basée sur des données préliminaires de surmortalité dans six pays particulièrement touchés par la canicule, à savoir la France, la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Espagne et le Royaume-Uni. La surmortalité cumulée dans ces pays dépasse légèrement 14.000 décès. L'Allemagne affiche le bilan le plus élevé avec environ 6.800 décès supplémentaires. Aux Pays-Bas et en Espagne, le nombre de victimes potentielles liées aux conséquences de la chaleur serait

inférieur à 1.000 dans chacun des deux pays. La veille, le Centre européen de surveillance de la mortalité (EuroMOMO) avait publié des données consolidées pour l'ensemble des 27 pays de l'Union européenne. Selon cet organisme, la surmortalité dans l'UE entre le 22 et le 28 juin s'est élevée à 10.600 personnes. Politico explique que son estimation diffère de celle d'EuroMOMO, car certaines statistiques nationales couvrent déjà l'ensemble de la période de chaleur extrême, du 18 juin au 1er juillet. Ces estimations devraient encore être révisées à mesure que de nouvelles données seront disponibles dans les Etats membres.

Le média rappelle que la sur-

mortalité constitue une estimation statistique de la mortalité réelle: elle correspond à la différence entre le nombre effectif de décès et la moyenne enregistrée au cours des années précédentes. Au cours de la seconde moitié de juin, l'Europe a été frappée par une vague de chaleur exceptionnelle. Les températures ont dépassé 40 degrés dans plusieurs pays d'Europe occidentale. Le 9 juillet, le service européen de surveillance climatique Copernicus a confirmé que le mois de juin écoulé avait été le plus chaud jamais enregistré depuis le début des relevés météorologiques, avec une température moyenne mondiale à la surface des terres atteignant 20,74 degrés.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATION

Cérémonie de sortie de la promotion 2026 d'ingénieurs d'Etat

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé, lundi à l'Ecole nationale supérieure des technologies de l'information et de la communication et de la poste (ENSTICP), la cérémonie de sortie de la promotion 2026 d'ingénieurs d'Etat en systèmes de télécommunications et réseaux, a indiqué un com-

munié du ministère. Dans son allocution à cette occasion, M. Zerrouki a "félicité les diplômés pour leur réussite et leur excellence académique", saluant "le rôle de l'Ecole nationale supérieure des TIC et de la poste dans la formation de générations d'ingénieurs et d'experts qualifiés, aptes à répondre aux besoins du marché national et à renforcer les

capacités techniques et technologiques de l'Algérie". Il a également félicité les membres de la communauté universitaire pour "les résultats obtenus", leur souhaitant "plein succès dans leur parcours professionnel au service du développement national grâce à leurs compétences et expertises", a conclu le communiqué.



Les familles Attia et Seddiki, de Bordj Bou Arreridj, adressent leurs plus sincères félicitations à leur fils **Rabah** (Rabouh) à l'occasion de l'obtention de son baccalauréat avec une excellente moyenne de 16,93.

Elles lui souhaitent un parcours jalonné de succès et de réussites, tant dans ses études que dans sa future vie professionnelle.